



GENRE ET RÉSILIENCE

Virginie Le Masson, Andrew Norton et Emily Wilkinson

Document de travail



A PROPOS DES AUTEURS



Dr Emily Wilkinson est chercheuse attachée à l'Overseas Development Institute et coordinatrice du programme de recherche pour BRACED. Ses recherches portent sur les dimensions institutionnelles et politiques des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, y compris des moyens incitatifs pour la planification du développement en fonction des risques.

[@emilycwilkinson](#)



Dr Virginie Le Masson est chargée de recherche au sein de l'Overseas Development Institute, où elle dirige le thème de recherche « Genre et égalité sociale » au sein du programme BRACED. Ses centres d'intérêt en matière de recherche combinent la réduction des risques de catastrophe, le développement durable et social, et l'égalité entre les femmes et les hommes ou égalité de genre. Elle édite actuellement un livre qui documente les rapports de genre dans le contexte des changements climatiques.

[@Virginie_LeM](#)



Dr Andrew Norton est analyste social. Il a vingt-cinq ans d'expérience en matière d'organisations multilatérales, bilatérales et de recherche dans le secteur des pratiques du développement. Il se spécialise, entre autres, dans l'analyse de la pauvreté, les politiques sociales, le développement durable, l'action sur les changements climatiques et les droits de l'homme. Il est directeur de l'Institut international de l'environnement et du développement. Il était précédemment directeur des recherches au sein de l'ODI.

[@andynortondev](#)

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les partenaires d'exécution (IP) d'avoir fait part de leurs propositions de projet au gestionnaire de connaissances. L'analyse présentée dans ce document est fondée en partie sur des versions antérieures de propositions de projets soumises par les IP ; ces dernières ont évolué depuis leur soumission et examen. Nous reconnaissons donc que les interventions en cours des partenaires d'exécution ont peut-être adopté des approches différentes de celles que nous avons analysées, mais nous espérons que les recommandations se révéleront tout de même utiles pour les projets en cours et futurs.

Les auteurs souhaitent par ailleurs remercier tous les réviseurs pour leurs commentaires et idées constructifs, en particulier Dr Katharine Vincent de Kulima, Dr Maggie Opondo de l'Université de Nairobi, des réviseurs anonymes du comité de pilotage BRACED du DFID, ainsi que Martin Van Aalst, du Centre du changement climatique de la Croix-Rouge, Katie Peters et Sebastian Kratzer de l'ODI.

Le présent document porte sur huit des consortiums BRACED, désignés ci-après par le nom de l'organisation dirigeant le consortium.

Le consortium dirigé par NEF englobe l'Institut international de l'environnement et du développement (IIED) et Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique). Live-with-water est dirigé par CRES et englobe l'Université de Bonn, l'Institut tropical et de santé publique suisse (TPH), le Réseau des femmes pour le développement durable en Afrique (REDAF), le Groupe Senghor, Global Contact Consulting (gcc), EAWAG Aquatic Research, BG Ingénieurs Conseils et Mandu Consulting. Le consortium dirigé par iDE englobe SAPPROS, Rupantaran, RIMS Nepal, Renewable World, NTAG, Middlesex University, International Water Management Institute (IWMI), ADRA Nepal, CIMMYT et Netafim. Le consortium dirigé par Plan International Myanmar englobe World Vision Myanmar, Alliance Coordination Unit, Action Aid, BBC Media Action, UN Habitat et le Myanmar Environment Institute. Le consortium dirigé par Mercy Corps englobe l'Université de Nairobi, l'Université Makerere, Uganda Land Alliance (ULA), Wajir South Development Association (WASDA) et TANGO International. Le consortium dirigé par Christian Aid (Burkina Faso)

englobe OXFAM Intermón, Météo Burkina, Internews Europe, Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), Action Contre la Faim (ACF), Kings College London, Met Office (UK) et l'Office de Développement des Églises Évangéliques (ODE).

Le consortium dirigé par CARE International englobe Tree Aid, l'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger, Idées Dubara et Moribeen.

Le consortium dirigé par l'IRD englobe AMASSA Afrique Verte et Groupe de Formation et Consultation et Étude.

Table des matières

Résumé d'orientation	7
Introduction	9
Méthodologie	14
1. Conceptualiser le genre	16
2. Pourquoi tenir compte du genre dans les projets de résilience?	19
3. Géographie, environnement et genre	27
4. Évaluer l'intégration du genre dans les projets	32
5. L'intégration du genre dans BRACED	47
6. Défis à relever pour l'égalité de genre	53
7. Recommandations	60
Références	65
Annexe 1 : Traitement du genre dans les projets BRACED sélectionnés pour faire l'objet du passage en revue	74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Propositions de projet BRACED examinées dans le présent document	13
Tableau 2 : Impacts des changements climatiques et des catastrophes a travers une perspective de genre	24
Tableau 3 : La distinction entre les besoins pratiques et stratégiques basés sur le genre	38

Liste des encadrés

Encadré 1 : Les implications en matière de genre des changements environnementaux conjugués aux tendances du développement au Sénégal	30
Encadré 2 : Intégration du genre	33
Encadré 3 : Les expériences de Mercy Corps relatives aux programmes de renforcement de la résilience au Sahel	41
Encadré 4 : Outils pour soutenir les projets de résilience sensibles au genre	46
Encadré 5 : Liste de contrôle pour le suivi des résultats basés sur le genre dans le cadre de projets de renforcement de la résilience au Sahel	62

Résumé d'orientation

La contribution qu'apportent les projets de développement à la résilience des personnes, des ménages et des communautés face aux risques de changements et de catastrophes climatiques dépendra en grande mesure de la pertinence de leurs activités par rapport au contexte local et de la façon dont les Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) s'attaqueront à la dynamique sociale et aux rapports de pouvoir existants. Le fait d'examiner la dimension de genre de la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques encourage les chercheurs et les praticiens qui travaillent dans ces domaines à se concentrer sur les différentes relations qu'entretiennent les populations avec leur environnement et sur l'accès différent qu'elles ont aux ressources. Cela les encourage par ailleurs à évaluer l'incidence des normes sociales, notamment celles qui ont trait aux inégalités entre les sexes, sur les projets visant à gérer les risques et à renforcer la résilience.

Le présent document traite de différentes approches possibles pour incorporer les objectifs d'égalité entre les sexes (ou égalité de genre) dans les projets de résilience. Il se sert d'un échantillon de propositions de projets sous l'égide du programme BRACED visant à Renforcer la résilience et l'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes et catastrophes climatiques (Building Resilience to Climate Extremes and Disasters programme – BRACED). L'analyse suggère également des manières de promouvoir des pratiques efficaces et cohérentes dans l'ensemble des projets. La méthodologie est double ; il s'agit de mener, d'une part, un examen systématique de la manière dont la résilience des hommes et des femmes est traitée dans les écrits portant sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques et, d'autre part, une

analyse des documents de planification des projets pour huit des 15 projets d'ONG actuellement soutenus par BRACED.

L'analyse des approches des ONG révèle différents niveaux d'ambition, allant de la reconnaissance des différences basées sur le genre au ciblage des intérêts spécifiques entre les hommes et les femmes, jusqu'à la transformation des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Plusieurs défis ont toutefois été identifiés ayant trait à l'intégration du genre dans la conception des projets, à la faisabilité opérationnelle et aux aspects pratiques du suivi des progrès en termes d'égalité.

Les auteurs présentent des recommandations pour la mise en œuvre de projets de renforcement de la résilience dans une optique d'égalité de genre, en se basant sur des exemples tirés des écrits et de la documentation des projets des ONG. Ils mettent un accent particulier sur les liens entre les « mini-théories du changement » portant sur l'objectif ambitieux qu'est la transformation des relations entre les sexes et la théorie du changement globale pour le projet de résilience dans son ensemble.

Ainsi, les agences chargées de la mise en œuvre peuvent améliorer la cohérence, l'impact en matière d'égalité et l'efficacité des plans de suivi et d'évaluation. Cet exercice demandera un examen approfondi des relations de cause à effet entre l'autonomisation des femmes et la résilience au niveau des communautés ou des ménages.

Introduction

Les impacts des changements climatiques, des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes apparaissent différenciés selon le genre des personnes et l'égalité entre les sexes (Sultana, 2013 ; Vincent *et al.*, 2014). Cependant, la reconnaissance des dimensions sociales des risques de catastrophe et des changements climatiques a été lente (Moosa et Tuana, 2014), malgré des décennies de recherches par des sociologues et des géographes mettant en évidence la manière dont les effets des catastrophes dépendent des structures sociales (Fothergill, 1996). De plus en plus de données factuelles sur les nombreuses formes que prend la vulnérabilité des femmes, des hommes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des minorités ethniques face aux chocs et stress environnementaux existent, ainsi que sur la manière dont ils mobilisent différentes capacités pour renforcer leur résilience. En utilisant le prisme du genre, on peut arriver à mieux comprendre les différentes expériences des catastrophes parmi les hommes et les femmes, mais aussi parmi les personnes faisant partie de ces groupes en fonction de leur âge, de leurs origines ethniques ou de leur orientation sexuelle. Cela est crucial pour parvenir à une meilleure prise en compte de l'égalité sociale liée aux problèmes environnementaux et pour encourager l'inclusion sociale des groupes marginalisés ou défavorisés dans les politiques et programmes de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation aux changements climatiques (ACC).

Le terme **GENRE** désigne les différences, rôles et attentes assignés par la société aux femmes et aux hommes. Ces rôles sont appris, peuvent changer au fil du temps et sont influencés par la culture, l'éducation, la classe, les environnements économiques et politiques, les médias, les crises et les conflits (UNESCO, 2000).

L'ÉQUITÉ DE GENRE est le processus qui consiste à être juste au moment de satisfaire les besoins propres aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Pour veiller à être juste, il faut souvent disposer de stratégies pour pallier au désavantage historique et social dont souffre majoritairement les femmes, et qui les empêchent d'évoluer sur un terrain égal avec les hommes. L'équité aboutit à l'égalité (UNFPA, 2005).

L'ÉGALITÉ DE GENRE désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités des femmes, hommes, filles et garçons. L'égalité entre les hommes et les femmes est perçue tant comme une question de droits de l'homme que comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur les personnes (PNUD, 2014).

LA VULNÉRABILITÉ peut être décrite comme les caractéristiques et les circonstances d'une communauté, d'un système ou d'un bien qui les rendent sensibles aux effets nuisibles d'un aléa (UNISDR, 2009).

L'ADAPTATION désigne l'ajustement des systèmes naturels ou humains face à des stimulus climatiques ou leurs effets, ajustement qui modère les dégâts subis ou exploite les opportunités intéressantes (UNISDR, 2009).

Le programme BRACED soutient 15 consortiums d'ONG dans le renforcement de la résilience des individus soumis à des événements climatiques et météorologiques extrêmes dans 13 pays du Sahel, d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud¹. Ces pays

¹ Les pays BRACED sont les suivants : Myanmar, Népal, Éthiopie, Kenya, Soudan, Soudan du Sud, Ouganda, Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

sont caractérisés par un niveau élevé de risques de catastrophe (Simonet *et al.*, 2015) et sont aussi considérés comme des États fragiles, nombre d'entre eux ayant été la scène de conflits au cours des dernières années². BRACED se concentre par ailleurs expressément sur la résilience des femmes et des enfants :

Il est prévu que BRACED vienne directement en aide à jusqu'à cinq millions de personnes vulnérables, en particulier des femmes et des enfants, au sein des pays en développement, en les aidant à devenir plus résilients aux extrêmes climatiques. De plus, en contribuant à l'amélioration des politiques et institutions nationales afin de mieux intégrer les approches de réduction des risques de catastrophe (RRC), d'adaptation aux changements climatiques et de développement, nous estimons que le programme viendra indirectement en aide à bien d'autres millions de personnes³.

Le programme BRACED offre donc une occasion sans pareille de mener des recherches sur certains aspects normatifs de la résilience, y compris les dimensions liées au genre et à l'inclusion sociale (Bahadur *et al.*, 2015).

L'efficacité de la contribution apportée par les projets à la résilience des personnes, des ménages et des communautés dépendra considérablement du caractère approprié des interventions par rapport au contexte local, en particulier du point de vue de la dynamique sociale et des relations de pouvoir qui sont autant de facteurs susceptibles d'engendrer

- 2 Guide méthodologique du DFID pour la préparation de note conceptuelles à l'attention des postulants aux subventions du programme Renforcer la résilience et l'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes et catastrophes climatiques (BRACED).
- 3 www.gov.uk/international-development-funding/building-resilience-and-adaptation-to-climate-extremes-and-disasters-programme

des différences sur le plan de la vulnérabilité. Comme point de départ au renforcement d'une résilience équitable, les ONG devront comprendre les tendances sociales et de genre, notamment au niveau de l'accès aux moyens de subsistance, des vulnérabilités, des capacités et des pratiques d'adaptation mais aussi de l'incidence de ces facteurs sur l'impact des catastrophes et sur la réponse adoptée par les individus face aux dits impacts. Une analyse intégrant la dimension genre peut aussi être utilisée pour examiner l'influence des dynamiques de genres et des rapports de pouvoir sur la mise en œuvre et l'impact des projets. Ainsi, il est utile d'orienter les recherches menées au sein de BRACED vers un examen des liens existants entre égalité sociale et de genre et résilience, en étudiant notamment les interventions visant à soutenir les deux aspects, de leur conception jusqu'à leur évaluation, en passant par leur mise en œuvre.

Tableau 1 : Propositions de projet BRACED examinées dans le présent document

TÊTE DU CONSORTIUM	PAYS	TITRE DU PROJET
Projets menés au Sahel		
Near East Foundation (NEF)	Mali Sénégal	Décentraliser les fonds climat – Renforcer la résilience de 750 000 personnes vulnérables en veillant à l'état de préparation des instances gouvernementales décentralisées du Mali et du Sénégal à investir les financements climat mondiaux et nationaux dans les biens publics afin de satisfaire les priorités locales.
International Relief and Development (IRD)	Mali	Renforcer la résilience aux stress et aux chocs climatiques de 264 000 personnes au Mali, y compris celles qui courent les plus grands risques sur les plans économique et physique.
Christian Aid (CA)	Burkina Faso	Élaborer des solutions transformatrices pour permettre à 1,3 millions de personnes au Burkina de faire face à la variabilité et aux catastrophes climatiques en améliorant les capacités de prévision météorologique, les changements de comportement et le partage des connaissances techniques spécialisées et des technologies.
Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) (projet appelé Live-with-water)	Sénégal	Un partenariat pour renforcer la résilience aux changements climatiques et pour améliorer les moyens de subsistance de 960 000 personnes pauvres et vulnérables dans les établissements urbains du Sénégal grâce à l'intégration de la prévention des inondations et la collecte de l'eau.
CARE	Burkina Faso Mali Niger	Renforcement de la résilience sans frontières au Sahel : aider 900 000 femmes, enfants et hommes vulnérables au Burkina Faso, au Mali et au Niger à s'adapter aux extrêmes climatiques (BRWB).
Projets menés ailleurs qu'au Sahel		
Plan (projet appelé Myanmar Alliance)	Myanmar	Renforcer la résilience de 356 074 personnes dans l'ensemble du Myanmar face aux extrêmes climatiques ; sauver des vies, protéger les moyens de subsistance, améliorer la coordination institutionnelle et influencer les politiques nationales.
International Development Enterprises UK (iDE UK)	Népal	« Anukulan » – Développer des moyens de subsistance résilients au climat pour les communautés locales, grâce à des partenariats publics-privés, pour 500 000 personnes pauvres dans l'ouest du Népal qui souffrent des extrêmes et catastrophes climatiques.
Mercy Corps	Kenya Ouganda	Programme pour des systèmes résilients visant à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation de plus de 530 000 personnes vulnérables au Kenya et en Ouganda (PROGRESS).

Méthodologie

Ce document a été préparé en guise de contribution – et d'introduction – à la dimension « genre » du programme de recherche de BRACED. L'objectif ici est d'examiner les approches formelles de l'incorporation des objectifs d'égalité de genre, de la promotion de processus équitables et du suivi des résultats en matière d'égalité de genre dans les projets de renforcement de la résilience. Dans ce but, nous avons aléatoirement sélectionné un échantillon de propositions de projets (huit projets ont été sélectionnés pour réfléchir aux contextes sahéliens, à l'Afrique de l'Est et à l'Asie) afin d'identifier les pratiques efficaces dans l'ensemble des projets.

La méthodologie se compose de deux axes majeurs : en premier lieu, un examen général de la littérature académique et de la littérature grise traitant de la dimension genre de la résilience dans le contexte des risques de catastrophe et des changements climatiques. Dans un second temps, l'examen des documents de planification des projets, inclus dans les demandes de subventions pour huit des projets BRACED (Tableau 1).

Ce document présente une revue de la littérature existante sur le genre et la résilience dans leur acceptation la plus large, afin d'examiner l'inclusion sociale non pas seulement au travers des différences entre hommes et femmes dans le processus de résilience, mais aussi de l'incidence des autres caractéristiques sociales sur l'aptitude des individus à faire face aux événements climatiques et météorologiques extrêmes. Ceci constitue un élément important de l'analyse puisque le genre ne représente pas le seul facteur impactant la vulnérabilité et la résilience et qu'il peut par ailleurs être couplé à d'autres caractéristiques sociales, par exemple avec l'âge (Carr et Thompson, 2014).

Les auteurs examinent ensuite cinq projets BRACED sélectionnés au hasard parmi les projets menés au Sahel, et trois de ceux menés en Afrique de l'Est et en Asie du Sud. L'objectif général est d'élaborer un document de référence pouvant être utilisé pour évaluer la prise en compte de l'égalité sociale et de genre dans les projets BRACED, mais aussi pour identifier les lacunes en matière de connaissance sur la dimension genre de la résilience.

Les Sections 3 et 4 proposent une conceptualisation du genre et résumant les raisons pour lesquelles le genre revêt une importance dans les programmes visant à améliorer l'adaptation et la résilience. La Section 5 traite de l'influence du contexte géographique sur les relations de genre et la résilience des personnes, en se concentrant sur les pays BRACED. La Section 6 propose une vue d'ensemble de la manière dont le genre a été intégré dans les pratiques d'ONG visant à aider les communautés à faire face aux extrêmes climatiques, et la Section 7 prend les huit projets BRACED comme études de cas et présente le contexte et l'approche du genre adoptée par chacun. Les enseignements tirés de l'analyse de ces études de cas sont résumés dans la section 8 et les défis potentiels de la mise en œuvre des projets BRACED sont soulignés. La section finale présente un projet de programme visant à suivre l'efficacité des différentes approches de la programmation sensible au genre en vue de la résilience aux changements climatiques.



1. CONCEPTUALISER LE GENRE

IMAGE:
ALEXANDRE
BARON

Momsen (2010 : 2) définit le genre comme « les notions socialement acquises de masculinité et de féminité selon lesquelles les femmes et les hommes sont identifiés ». L'adoption d'un point de vue fondé sur le genre suppose d'accorder une certaine attention aux différences sociales entre les hommes et les femmes et d'analyser leurs expériences par rapport à différents endroits et à leurs environnements. En définissant le genre comme une construction sociale, on reconnaît que la diversité de pratiques sociales, de croyances, de comportements culturels, de contextes historiques et de structures politiques sont autant de facteurs qui modifient la signification du genre d'une société à l'autre et au fil du temps (McDowell, 1999).

« Les hommes et les femmes se heurtent à des contraintes différentes dans leur vie quotidienne, et la prédominance du patriarcat entraîne généralement la subordination des femmes »

Si le fait de se pencher sur les questions de genre ne devrait pas en théorie exclure l'attention portée aux hommes et aux masculinités, on observe néanmoins une tendance à se concentrer sur les femmes et leur statut, rôles et pouvoir (ou manque de pouvoir) parce que, comme le soutient Momsen (2010), la plupart des sociétés, en dépit de leurs pluralités, souffrent de déséquilibres liés au genre au détriment des femmes. Les études portant sur le genre depuis les années 1970, largement inspirées par les théories féministes, ont constamment souligné que les hommes et les femmes se heurtent à des contraintes différentes dans leur vie quotidienne et que la prédominance du patriarcat entraîne généralement la subordination des femmes, même si les relations de pouvoir peuvent être vécues et exprimées de manières différentes. Souvent, être une femme signifie être privée de pouvoir ; « réservée, obligeante, obéissante : telles sont les caractéristiques considérées comme 'féminines' », tandis qu'« il est considéré comme viril d'exercer un pouvoir sur les autres, autrement dit de faire faire aux autres ce que l'on veut » (Koester, 2015 : 3). Au Burundi, les hommes faisant partie des élites bloquent l'adoption des lois visant à conférer aux femmes des droits de succession en vue de maintenir un accord politique fondé sur la propriété foncière exclusive (Castillejo, 2011). Au Malawi, des recherches ont démontré que les priorités propres aux femmes sont souvent négligées dans le cadre des processus de prise de décisions lorsque les aînés traditionnels de sexe masculin exercent un

pouvoir sur les autres membres de la communauté, en particulier les femmes (Tilitonse, 2013). Ils le font, par exemple, en adoptant des expressions de la subordination et de l'exploitation des femmes, attendant d'elles qu'elles chantent et dansent pour glorifier les dignitaires et qu'elles accordent des faveurs sexuelles aux leaders des partis (Booth *et al.*, 2006). Dans la vaste majorité des sociétés actuelles, les femmes continuent de se battre pour obtenir l'égalité des salaires avec leurs homologues de sexe masculin lorsqu'elles occupent des positions similaires.

Ainsi, l'octroi d'une attention aux questions de genre suppose que l'on se concentre sur les (in)égalités entre les hommes et les femmes, ainsi que sur les facteurs à leur origine, ce sur le plan de leurs positions, besoins et rôles, et plus particulièrement « les tâches ménagères et les types d'emplois généralement assignés aux femmes et aux hommes » (Meer, 2007 : 2). Par ailleurs, l'octroi d'une attention adéquate aux questions de genre doit être ancré dans une reconnaissance plus large des différences sociales et des inégalités de pouvoir. Comme l'a souligné Dankelman (2010 : 11), « les relations entre les sexes de par le monde supposent une asymétrie du pouvoir entre les femmes et les hommes », ce qui signifie que le genre est un « facteur de stratification social, et dans ce sens il est similaire à d'autres facteurs de stratification comme la race, la classe, l'ethnie, la religion, le lieu et l'âge, lesquels ont eux-mêmes une incidence sur les rôles et significations accordés à chaque sexe ». Un prisme axé sur le genre ne s'intéresse pas seulement aux femmes comme groupe homogène opprimé, mais accorde une considération égale aux différences entre les hommes et les femmes et entre les femmes (ou les hommes) eux-mêmes sur le plan de leur statut, leurs rôles, leurs problèmes et leurs besoins, et en fonction de leurs contextes sociaux, culturels ou géographiques (Carr et Thompson, 2014).



2. POURQUOI TENIR COMPTE DU GENRE DANS LES PROJETS DE RÉSILIENCE?

IMAGE: ERIC
MONTFORT

Le fait de se concentrer sur le genre encourage les chercheurs et les praticiens dans les domaines de la RRC et de l'ACC à parvenir à mieux comprendre les conséquences des catastrophes et des changements climatiques pour les personnes, non seulement en fonction de leur emplacement géographique mais aussi du fait de la dynamique et des rôles sociaux (Moosa et Tuana, 2014). Cela met aussi en relief la manière dont les risques de catastrophe sont eux-mêmes influencés par des constructions sociales du rapport des personnes à l'environnement et de l'accès aux ressources, et par conséquent la manière dont les projets de gestion des risques sont influencés par ces normes et constructions sociales.

Exclusion sociale et vulnérabilité climatique

Les inégalités basées sur le genre et l'exclusion sociale sont des facteurs clés qui nuisent aux capacités des personnes et des communautés à faire face aux risques de catastrophe et aux événements climatiques et à s'en relever.

Les statuts, rôles et normes socialement construits sont basés sur le genre et présentent des intersections avec d'autres identités sociales, comme l'âge ou l'ethnie, afin de créer des inégalités sur le plan de la marginalisation et de l'accès aux biens entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons (Dankelman, 2010). La combinaison des structures de pouvoir, la dynamique au sein des ménages, les processus de prise de décisions à l'intérieur et à l'extérieur des foyers, ainsi que les inégalités sur le plan de la charge de travail, de l'emploi et des revenus, entravent de nombreuses femmes du monde entier au moment d'accéder et d'obtenir des moyens de subsistance et d'exercer un contrôle sur leur propre vie. Cela nuit à leur aptitude à anticiper et à se préparer en vue des catastrophes d'envergure et influence leur vulnérabilité et degré d'exposition aux extrêmes climatiques (Enarson et Morrow, 1998 ; Sultana, 2013) (voir le Tableau 2 pour un point de vue basé sur le genre de l'incidence qu'ont les changements climatiques sur la survie, les moyens de subsistance et les droits des personnes).

« Les inégalités basées sur le genre et l'exclusion sociale sont des facteurs clés qui nuisent aux capacités des personnes et des communautés à faire face aux crises »

Normes sociales et vulnérabilités dans les pays sujets aux catastrophes

Pour renforcer et améliorer la résilience des personnes, il faut comprendre les normes sociales et autres facteurs sociétaux qui maintiennent les inégalités de pouvoir fondées sur le genre dans différents contextes et qui entravent les aptitudes de femmes et des filles, ainsi que celles des hommes et des garçons, à réduire leur vulnérabilité face aux chocs et aux stress environnementaux. Harper *et al.* (2014 : 2) définissent les normes sociales comme « les lois, croyances et pratiques informelles et formelles qui contribuent à déterminer la compréhension collective de ce qui constitue des attitudes et comportements acceptables. Ainsi, elles peuvent soit impulser des processus de changements sociaux soit freiner ou entraver ces processus ». Ces normes sociales et la façon dont elles peuvent nuire au statut et au bien-être de groupes de femmes ou d'hommes, différeront probablement beaucoup entre la région du Sahel, l'Afrique de l'Est et l'Asie du Sud, et en leur sein ; elles présentent des intersections avec différentes manifestations des conflits, de l'instabilité politique et de l'insuffisance de ressources. Le récent rapport d'Oxfam sur le genre et la résilience au Sahel (Diarra Doka *et al.* 2014) est l'une des rares études disponibles qui réfléchissent à l'efficacité des interventions humanitaires pour améliorer la sécurité alimentaire en se penchant sur les relations entre les sexes et les normes au sein des communautés ciblées.

Problèmes rencontrés avec les interventions ignorant le genre

Si les évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC) ignorent les inégalités et les différents besoins des personnes, les projets risquent d'échouer à améliorer les moyens de subsistance des personnes et donc leur résilience. Ils risquent

de marginaliser encore ceux qui souffrent d'un accès insuffisant à la prise de décisions ou qui sont victimes de discrimination, et donc de renforcer les inégalités entre les groupes dominants et minoritaires (Masika, 2002).

Les domaines des changements climatiques et de la RRC ont généralement attiré des scientifiques, des ingénieurs et des économistes, autant de secteurs dominés par les hommes, ce qui a façonné la conception des politiques et projets climatiques (Buckingham, 2010). L'attention portée au genre sert donc non seulement à documenter les différences de pratiques de résilience et à mettre en relief les inégalités, mais aussi à mettre en question les institutions et les domaines de pratiques dominés par les hommes existants.

« Si les évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC) ignorent les inégalités et les différents besoins des personnes, les projets risquent d'échouer à améliorer les moyens de subsistance des personnes et donc leur résilience »

Les recherches menées au titre de BRACED examineront les normes sociales et les inégalités de pouvoir basées sur le genre décrites ci-dessus, ainsi que la manière dont elles influencent l'expérience que font les personnes de leur environnement. Dans le cadre du thème d'apprentissage genre et égalité sociale, les recherches se pencheront sur la manière dont ces normes influencent la mise en œuvre des projets de renforcement de la résilience, en même temps que la manière dont les

connaissances et compétences spécifiques des personnes en matière de gestion des ressources naturelles influencent les stratégies d'adaptation des ménages et des communautés.

Tableau 2 : Impacts des changements climatiques et des catastrophes a travers une perspective de genre

IMPACTS DIRECTS					
CONSÉQUENCES	ACCÈS À L'EAU	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	RISQUES POUR LA SANTÉ	CATASTROPHES	
				SOUDAINES	ÉVOLUTION LENTE
<i>Exemples d'impacts interreliés</i>	Pénuries d'eau Pollution et salinisation de l'eau	Échec des cultures Famine Diminution des réserves de poisson Entrepôt d'aliments en situation de risque face aux événements extrêmes	Malnutrition accrue Carence de calories/faim Épidémies	Inondations Glissements de terrain Tempêtes	Inondations prolongées détruisant les cultures
<i>Aspects relatifs au genre</i>	Plus de temps et d'énergie consacrés à l'approvisionnement en eau (ménage/ agriculture) Charge de travail accrue pour les femmes, principales responsables de la collecte de l'eau	Plus de temps et d'énergie requis pour la production d'aliments Charge de travail accrue pour les femmes, principales responsables de la préparation des aliments Les femmes cultivent des produits orientés vers le ménage sur des terres souvent moins fertiles	Les femmes n'ont pas un accès suffisant aux services de santé (reproductive) Les femmes portent le fardeau des soins aux personnes malades et âgées Les hommes souffrent de troubles mentaux parce qu'ils ne parviennent pas à pourvoir aux besoins de leur famille On attend des femmes qu'elles nourrissent les autres membres de la famille avant de pourvoir à leurs propres besoins	Les femmes, hommes, filles ou garçons peuvent afficher des taux de mortalité supérieurs en raison des différents rôles de genre et donc des vulnérabilités et de l'exposition différentes	Filles et garçons qui abandonnent l'école pour gagner de l'argent

<i>Stratégies d'adaptation selon le sexe</i>	Les personnes marginalisées migrent	<p>Organisation de rations</p> <p>Envoi d'enfants chez d'autres membres de la famille</p> <p>Les personnes marginalisées migrent</p> <p>Dépendance envers l'aide</p> <p>Vente de bétail</p> <p>Agroforesterie</p>	Dépendance envers les connaissances traditionnelles	Dépendance envers des membres de la famille et secours apportés par des ONG	<p>Les personnes marginalisées migrent</p> <p>Prière/recours à sa propre foi</p>
--	-------------------------------------	---	---	---	--

IMPACTS INDIRECTS

CONSÉ-QUENCES	PAUVRETÉ ACCRUE	CONFLITS EXACERBÉS	MIGRATION ACCRUE	INÉGALITÉS SOCIALES AGGRAVÉES
<i>Exemples d'impacts interreliés</i>	<p>Flambées des prix des produits alimentaires</p> <p>Moins d'opportunités de génération de revenus et de crédit</p>	<p>Conflits locaux/transfrontaliers autour de l'eau</p> <p>Soulèvements en raison de l'insécurité alimentaire</p> <p>Processus et services environnementaux compromis</p>	<p>Tensions locales à nationales</p> <p>Déplacements internes de pauvres ruraux</p>	<p>Normes sociales et culturelles discriminatoires</p> <p>Violation des droits de l'homme : augmentation des facteurs de stress</p> <p>Participation inexistante/limitée à la prise de décisions</p> <p>Manque d'accès à l'éducation</p>

<i>Aspects relatifs au genre</i>	<p>Femmes travaillant dans le secteur informel les plus gravement touchées</p> <p>Les coûts pour le budget du ménage augmentent (p. ex. achat d'eau)</p> <p>Dépenses réduites pour couvrir les frais de scolarité, les soins de santé)</p>	<p>Les femmes les plus pauvres qui vivent dans des environnements peu sûrs courent le plus de risques</p> <p>Les femmes et les filles premières victimes de la violence sexiste</p>	<p>Augmentation du nombre de ménages avec une femme à leur tête du fait de l'émigration des hommes</p> <p>Les migrants ont des droits fonciers limités et sont exclus de la planification foncière</p> <p>De nombreuses femmes ont une mobilité réduite</p>	<p>Les enfants, en particulier les filles, abandonnent l'école</p> <p>Pas de temps pour l'éducation, la formation et la génération de revenus</p> <p>Besoins/priorités des groupes marginalisés négligés</p>
<i>Stratégies d'adaptation selon le genre</i>	<p>Emprunter de l'argent</p> <p>Retirer les enfants de l'école</p> <p>Prendre part à de nouvelles activités rémunératrices</p> <p>Femmes et adolescents contraints de se prostituer</p>	<p>Les personnes marginalisées migrent pour se cacher ou se réfugient dans des camps de personnes déplacées</p>	<p>La migration comme stratégie d'adaptation, p. ex. pour chercher un emploi/d'autres sources de revenus</p>	<p>Les groupes de femmes ou d'hommes mettent sur pied des organisations de base</p> <p>Les hommes, en particulier les plus âgés, sont susceptibles d'avoir une influence sur la gouvernance locale</p>

SOURCE : ADAPTÉ DE WEDO (2008) ; WISER ET AL. (2007) ; CARE (2010)



3. GÉOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT ET GENRE

IMAGE:
ERIC MONTFORT

Les vulnérabilités des pays BRACED face aux extrêmes climatiques seront probablement exacerbées par les changements climatiques, ainsi que d'autres problèmes économiques, comme les distorsions du marché et les flambées des prix des produits alimentaires. Parallèlement, les conflits ethniques, territoriaux et politiques en cours ont donné lieu à des migrations forcées, à des tensions supplémentaires et à une concurrence accrue autour de l'accès aux ressources naturelles et physiques cruciales (Gubbels, 2012 ; Dasgupta *et al.* 2014). Les pressions existantes et croissantes autour de l'eau, des aliments et de l'énergie, et les conflits en résultant peuvent exacerber les déplacements de la population tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, ce qui accroît l'insécurité. La pression autour de l'accès à la nourriture en raison des changements climatiques maintiendra vraisemblablement l'instabilité politique, en particulier en Afrique. Entre 1980 et

2001, le mécontentement de la population concernant la précarité des moyens de subsistance a constitué un facteur contributif dans bon nombre des 95 tentatives de coups d'État, dont 33 ont abouti (Wisner *et al.*, 2007).

Ces tendances présentent toutes des dimensions sociales et de genre considérables. L'évolution des modèles agricoles peut modifier la répartition du travail entre les sexes, par exemple, et donc mettre les hommes et les femmes face à différents degrés d'exposition aux risques climatiques et aux opportunités, en plus des charges de travail inégales (Rossi et Lambrou, 2008). Les recherches menées au Kenya indiquent qu'une combinaison de pauvreté, sécheresses et violence a contraint certaines communautés pastorales à vendre leurs terres et leur bétail afin de partir vers des centres urbains en quête de travail. Par conséquent, les enfants ont abandonné l'école pour entreprendre des activités rémunératrices, phénomène qui a surtout touché les filles (North, 2010). Le ministère de l'Éducation indique qu'au Niger, 47 000 enfants se sont vus contraints d'abandonner l'école en 2012 à cause de la crise alimentaire (Gubbels, 2012). Les garçons et les jeunes gens quittent l'école pour chercher du travail rémunéré et les filles doivent assumer des tâches domestiques supplémentaires ; certaines données disponibles indiquent toutefois qu'elles aussi travaillent pour gagner de l'argent lors des sécheresses (Swarup *et al.*, 2011 ; Plan, 2013). D'après une étude menée dans le Turkana, au Kenya, il s'est produit une hausse du nombre de ménages avec une femme à leur tête, ménages dont la vulnérabilité est supérieure à celle des ménages dont la femme est mariée, car les femmes des ménages sans homme à leur tête ne peuvent pas posséder de bétail si elles n'ont pas de fils ou les moyens d'employer un berger (Omolo, 2010).

« Le ministère de l'Éducation indique qu'au Niger, 47 000 enfants se sont vus contraints d'abandonner l'école en 2012 à cause de la crise alimentaire »

Le risque de violences sexistes pourrait aussi empirer à mesure que l'eau se fait plus rare dans les zones arides des pays en développement, où les femmes et les filles, obligées de parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau et des combustibles, courent un risque supérieur d'être victimes de harcèlement et d'attaques sexuelles (Skinner, 2011 ; Pinheiro, 2005) (voir l'Encadré 1). Les violences sexistes sont d'ores et déjà répandues dans nombre des pays BRACED, en particulier en Afrique subsaharienne, où 65,6 % des femmes qui ont eu un partenaire à un moment ou un autre ont subi des violences conjugales intimes, pourcentage largement supérieur à la moyenne mondiale de 26,4 % (OMS, 2013). En Ouganda, Zablotska *et al.* (2009) ont constaté qu'environ 34 % des femmes actuellement mariées âgées de 15 à 24 ans ont subi des violences physiques, tandis que 16 % d'entre elles ont été victimes de coercition sexuelle. La violence conjugale a à la fois des impacts immédiats sur la vulnérabilité des personnes (c.-à-d. problèmes de santé physique et mentale, absentéisme au travail, dépenses pour accéder aux services de base et frais de remplacement) et des impacts à long terme sur les revenus, liés à la santé mentale des travailleurs (ses) et aux dommages que cela implique sur la formation, et l'accumulation de compétences et d'expérience (Duvvury *et al.*, 2013).

Encadré 1 : Les implications en matière de genre des changements environnementaux conjugués aux tendances du développement au Sénégal

Au Sénégal, la chute des précipitations a eu un impact négatif sur l'accès à l'eau, en particulier dans les zones où il n'y a ni forages, ni puits électriques, ni branchement à un réseau de distribution de l'eau. Même lorsqu'il existe des puits, ils ont été creusés à une profondeur de 45 à 50 mètres, en raison du déclin du niveau de la nappe phréatique, mais n'atteignent parfois même pas le niveau requis pour pouvoir tirer de l'eau. Cette situation contribue à la détérioration des conditions de vie, alourdit les charges de travail des femmes (puisqu'elles sont les principales responsables de la collecte de l'eau) et modifient les moyens d'existence des personnes.

En parallèle, la demande accrue de salaires en espèces refaçonne les relations entre les sexes, les femmes étant désireuses de pourvoir à leurs propres besoins et de satisfaire leurs propres intérêts, et pas seulement ceux des hommes. Les femmes soutiennent les moyens de subsistance de leurs ménages respectifs pour ce qui est des revenus et du temps consacré aux activités domestiques. Elles représentent 66,8 % des sans-emploi, même si l'absence de données ventilées par sexe empêche de comprendre de façon réaliste la contribution des femmes à l'économie. Malgré l'évolution de la dynamique sociale, dans le cadre de laquelle les femmes revendiquent une plus grande liberté et s'impliquent davantage dans la politique, elles restent tributaires de l'environnement, de l'opinion de leur mari et des attentes assignées aux rôles de genre dans la vie publique.

Source : Dankelman *et al.* (2008)

En Asie du Sud, on s'attend à ce que l'insuffisance d'eau et l'élévation du niveau de la mer exacerbent la dégradation environnementale et empirent les aléas liés à l'eau. Ces aléas surviennent saisonnièrement dans les climats à mousson et transforment les tâches productives et reproductives liées à l'eau dans les sociétés agraires (Sultana, 2013).

Les catastrophes déclenchent souvent des changements sur le plan de la dynamique sociale, y compris l'exacerbation de relations inégales entre les sexes qui se manifestent dans les droits fonciers et de propriété insuffisants dont jouissent les femmes et les filles (Fordham *et al.*, 2006). Une étude menée dans l'Andhra Pradesh, en Inde, a constaté que, lorsque la récolte d'une famille était anéantie suite à une catastrophe, la charge de travail des filles passait de 3,5 à 6,5 heures par jour (Krutikova, 2009).

A photograph of two people riding bicycles on a dirt road in a rural setting. The person in the foreground is wearing a striped shirt and a backpack, while the person behind them is wearing a patterned shirt. The background shows a dirt road and some vegetation. The image is overlaid with a semi-transparent blue filter.

4. EVALUER L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES PROJECTS

IMAGE:
GUILLAUME
COLIN &
PAULINE PENOT

Cadres de politiques générales englobant le genre

Les politiques générales et les programmes sensibles au genre reconnaissent que les inégalités de genre constituent un obstacle qui peut priver un groupe de personnes des mêmes droits et opportunités qu'un autre groupe plus privilégié (les femmes étant celles qui souffrent principalement de ce manque/ cette dénegation).

Ces politiques et programmes promeuvent donc des mesures pour réduire les inégalités de genre et fournissent des ressources et des services pour satisfaire les besoins des hommes comme des femmes. Les liens entre l'inégalité de genre et

la vulnérabilité face aux catastrophes et aux changements climatiques n'ont été reconnus que récemment dans la programmation des ONG alors que le genre demeure un domaine séparé de politiques et de pratiques qui n'a pas été intégré dans d'autres activités (Röhr, 2007 ; Dankelman, 2010 ; Fordham, 2012 ; Le Masson et Langston, 2014).

L'expression « intégration du genre » désigne l'intégration des préoccupations relatives au genre dans les politiques générales et les projets afin de surmonter les problèmes de marginalisation, d'invisibilité et de sous-représentation, tant dans la vie quotidienne des personnes qu'au sein des institutions (Dankelman, 2010) (voir Encadré 2). Pour les ONG qui travaillent dans le domaine de la résilience, de la RRC et de l'ACC, cela suppose d'accorder une attention à l'égalité de genre dans toutes les interventions visant à réduire les risques et à renforcer les capacités à faire face et à s'adapter aux extrêmes climatiques et aux catastrophes, et de la promouvoir activement (voir les rapports de l'UNISDR, 2009 et du PNUD, 2010).

Encadré 2 : Intégration du genre

L'intégration du genre ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt une stratégie en vue d'atteindre l'objectif de l'égalité de genre. Les activités d'intégration du genre ont pour objectif de faire en sorte que :

- Les besoins et intérêts des femmes et des hommes soient systématiquement pris en compte dans tous les plans, les programmes et les projets, ainsi que dans la structure et la gestion d'une organisation.

- Les femmes, ainsi que les hommes, prennent part à la définition des objectifs et à la planification afin que les actions de développement satisfassent les priorités et les besoins des femmes ainsi que des hommes.
- L'objectif de l'égalité de genre se situe au centre de toutes les activités – recherches, plaidoyer/dialogue, allocation des ressources, en plus de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des programmes/projets.

L'organe chargé de coordonner les politiques sociales et économiques des Nations Unies (ECOSOC, 1997) définit également l'intégration du genre comme :

[...] une stratégie visant à ce que les préoccupations et les expériences des femmes ainsi que des hommes constituent une dimension intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales, afin que les femmes et les hommes en tirent des avantages égaux et que les inégalités ne soient pas perpétuées.

Cependant, l'intégration du genre a fait l'objet de critiques parce qu'elle cherche à intégrer le genre dans des programmes existants, ce qui pourrait la rendre invisible en raison du manque de volonté politique (Hannan, 2000). La responsabilité des approches de l'intégration est généralement perçue comme incombant aux seuls coordonnateurs du genre ou aux points focaux chargés du genre et ces approches échouent souvent à relier le genre et les autres relations sociales. Par rapport à l'intégration des objectifs d'égalité de genre, les approches fondées sur les droits sont parfois perçues comme plus adaptées pour orienter les pratiques de développement « vers des changements sociaux dans l'intérêt des exclus, qui constituent la vaste majorité » (Meer, 2007: 75).

L'intégration du genre dans les pratiques des ONG

Au vu de ce qui précède, les ONG qui travaillent au titre du programme BRACED sont actuellement invitées à détailler l'impact de leur intervention sur la situation des femmes et des filles et de se montrer claires, en premier lieu, sur la manière dont elles prévoient d'autonomiser les femmes et, en second lieu, sur les données qu'elles recueilleront pour évaluer l'impact des activités de renforcement de la résilience sur les femmes et les filles.

Pour examiner ces aspects en profondeur et pour évaluer la manière dont les ONG incorporent actuellement le genre dans leurs projets respectifs, les auteurs ont mis au point une typologie afin d'évaluer les différents niveaux d'ambition et la mesure dans laquelle :

1. Les projets reconnaissent les différences entre les hommes et les femmes.
2. Les projets ciblent les besoins propres aux hommes et aux femmes.
3. Les projets cherchent à donner lieu à des transformations dans les rapports de pouvoir axés sur le genre.
4. Les projets suivent et évaluent les résultats en matière de genre.

1. Les projets reconnaissent les différences entre les hommes et les femmes

La majorité des interventions de RRC et d'ACC ne reconnaissent pas systématiquement les différences entre les sexes, ni ne cherchent à comprendre les implications de ces différences pour les résultats des projets (Fordham *et al.*, 2011).

En général, les projets ne séparent pas systématiquement les besoins et les vulnérabilités des femmes de ceux des hommes ; ils supposent que les ménages ont des hommes à leur tête et

sous-estiment ou ignorent les compétences, connaissances et capacités des différentes personnes, tout en échouant à inclure les voix des bénéficiaires dans la conception des projets de RRC (Fordham, 1998 ; 1999 ; 2012). Fordham souligne par ailleurs que « si l'intégration du genre est devenue une exhortation familière, il est évident que, dans la pratique, elle échoue trop souvent » (Fordham, 2012 : 435). C'est tout particulièrement le cas pour les personnes chargées des interventions en cas de catastrophe qui opèrent dans le cadre du paradigme dominant qui suppose que les impacts des aléas sont neutres sur le plan du genre. De même, la majorité des projets liés au climat échouent à tenir compte des différences entre les femmes et les hommes (Leduc, 2009).

Ainsi, un premier indicateur de l'intérêt porté par les ONG aux questions de genre dans les projets de résilience est si oui ou non elles effectuent une analyse comparative du genre. Une analyse du genre permettrait aux praticiens de comprendre les différentiels de vulnérabilités, ainsi que les capacités et leurs sources dans le contexte où sera mené le projet. Cependant, le genre est souvent interprété par les praticiens du développement (en particulier lorsqu'il est impulsé par l'agenda et les discours des bailleurs de fonds) comme le fait de se concentrer sur les femmes et de généraliser les vulnérabilités des femmes aux catastrophes et aux changements climatiques. L'argument avancé est celui de l'absence de reconnaissance d'autres facteurs contextuels ou d'autres identités sociales (comme l'âge, l'ethnie et la classe sociale) qui ont une incidence sur la résilience des personnes (Arora-Jonsson 2011 ; Sultana, 2013). Dans de nombreuses sociétés, les femmes et les filles se heurtent en effet à des désavantages structurels profondément enracinés, mais le fait de se concentrer sur les femmes isolément et de ne pas examiner leurs relations avec les hommes, les garçons et les communautés dans leur ensemble présente le risque d'ignorer « la nature relationnelle du pouvoir basé sur le genre et de

brosser un tableau faussé des vulnérabilités, des choix et des possibilités des femmes » (Demestriades et Esplen, 2009). De plus, Shaheen Moosa et Tuana (2014) soulignent que l' « attention consacrée aux changements climatiques en tenant compte du genre ne doit pas seulement se pencher sur les vulnérabilités des femmes et des hommes, mais aussi sur les façons dont leurs connaissances et leurs situations les rendent résilients ».

« Les ONG peuvent choisir d'améliorer l'accès des personnes à des chances égales »

2. Les projets ciblent les besoins propres aux hommes et aux femmes

Les projets qui reconnaissent les différences basées sur le genre peuvent délibérément cibler leurs activités afin d'aborder les besoins particuliers de chaque sexe dans l'intérêt de l'égalité. Autrement dit, les ONG peuvent choisir d'améliorer l'accès des personnes à des chances égales, ce qui nécessite parfois le ciblage de groupes précis au moyen de mesures spéciales afin de compenser les désavantages auxquels ils se heurtent (Leduc, 2009). Les ONG peuvent choisir de travailler avec les hommes ainsi que les femmes mais de mettre en œuvre des activités différenciées afin de répondre à des besoins différents. Il est utile de faire la distinction entre les besoins pratiques des femmes et des hommes et leurs besoins stratégiques (ou « intérêts stratégiques ») (Moser, 1993 : 394⁴) (voir le Tableau 3).

4 Sur la base de l'article de Maxine Molyneux (1985) « Mobilization without emancipation ? Women's interests, state and revolution in Nicaragua ».

Tableau 3 : La distinction entre les besoins pratiques et stratégiques basés sur le genre

BESOINS PRATIQUES BASÉS SUR LE GENRE	BESOINS STRATÉGIQUES BASÉS SUR LE GENRE
<p>Les besoins pratiques basés sur le genre sont les besoins que [les individus] identifient dans leurs rôles socialement acceptés au sein de la société. Les besoins pratiques basés sur le genre ne mettent pas en question la répartition du travail entre les sexes ou la position subordonnée des femmes au sein de la société, même s'ils en découlent. Les besoins pratiques basés sur le genre sont une réponse à une nécessité immédiate perçue, identifiée dans un contexte précis. Ils sont de nature pratique et portent souvent sur le caractère inadéquat des conditions de vie, comme l'approvisionnement en eau, les soins de santé et l'emploi.</p>	<p>Les besoins stratégiques basés sur le genre sont les besoins que les femmes identifient en raison de leur position de subordination par rapport aux hommes au sein de leur société. Les besoins stratégiques basés sur le genre varient en fonction de chaque contexte. Ils sont liés à la répartition du travail entre les hommes et les femmes, au pouvoir et au contrôle, et ils peuvent englober des questions comme les droits fonciers, la violence conjugale, l'égalité des salaires et le contrôle exercé par les femmes sur leur corps. La satisfaction des besoins stratégiques basés sur le genre aide les femmes à parvenir à une égalité accrue.</p>

SOURCE : MOSER (1993)

La différence fondamentale est que, si les besoins pratiques basés sur le genre sont satisfaits, la vie des femmes (ou des hommes) peut être améliorée sans mettre en question la position subordonnée des femmes au sein de la société, tandis que si les besoins stratégiques sont satisfaits, la relation existante de pouvoir inégal entre les hommes et les femmes serait transformée (March *et al.*, 1999). Les hommes ont eux aussi des besoins et des intérêts stratégiques, même s'ils sont souvent négligés dans les projets de développement.

Comme le soulignent March *et al.*, (1999 : 20), les hommes « peuvent chercher à transformer leurs propres rôles (afin de pouvoir participer aux soins dispensés aux enfants ou de résister à la conscription dans une force combattante) ou, d'un autre côté, ils peuvent s'opposer aux exigences émanant des femmes pour exercer contrôle accru sur leur propre vie ».

En se concentrant sur l'amélioration du bien-être des femmes, on cherche à compenser leur subordination, mais il peut y

avoir des effets préjudiciables si ce processus exclut les points de vue et besoins des hommes (Flood, 2007). Leur exclusion peut provoquer l'hostilité et des représailles à l'encontre des activités du projet et peut creuser l'inégalité entre les sexes, puisque les femmes doivent encore se confronter à des rapports de pouvoir patriarcaux. En revanche, l'inclusion des hommes peut rendre les interventions plus pertinentes et plus viables s'ils peuvent prendre part à la renégociation des rapports de genre, ils bénéficieront ainsi eux aussi d'une égalité de genre accrue. Il est difficile, toutefois, de parvenir à un équilibre entre les efforts visant à faire participer les hommes à la programmation en matière de genre et à accroître la résilience et ceux qui visent à veiller à ce qu'ils ne prennent pas le dessus afin de maintenir le statu quo et de communiquer une fausse impression de symétrie entre les positions sociales des femmes et des hommes, affaiblissant du même coup l'élan pour obtenir la justice pour les femmes.

« Les hommes ont eux aussi des besoins et des intérêts stratégiques, même s'ils sont souvent négligés dans les projets de développement »

La distinction entre les besoins/intérêts pratiques et stratégiques est heuristique et n'est pas rigide au niveau des activités des projets.

Un projet visant à améliorer l'approvisionnement en eau, par exemple, peut être organisé de manière à satisfaire les besoins pratiques des personnes (p. ex. accès à l'eau potable), ainsi qu'à promouvoir les objectifs d'autonomisation (p. ex. en facilitant l'accès des femmes aux organismes communautaires chargés

de l'eau). Les données factuelles figurant dans la littérature suggèrent que l'accès accru des femmes aux opportunités rémunératrices et à l'emploi a donné lieu à une évolution des rôles et des relations entre les sexes, à un pouvoir de négociation accru au sein du ménage et de la communauté, à un plus grand contrôle des décisions liées au mariage pour les jeunes femmes, ainsi qu'à une augmentation de la mobilité et de la liberté⁵.

3. Les projets cherchent à donner lieu à des transformations dans les rapports de pouvoir axés sur le genre.

Les pratiques actuelles de développement et de résilience sont plus à l'aise à l'idée de parler de « transformations » des rapports de pouvoir que dans le passé, et peuvent désormais choisir d'utiliser des termes plus politiques que « besoins stratégiques basés sur le genre ».

Cependant, les transformations des rapports de pouvoir se heurtent à un certain nombre d'obstacles. Les femmes et d'autres membres traditionnellement marginalisés de la société sont confrontés à un accès inégal aux terres, aux revenus et aux autres biens et droits (March *et al.*, 1999), et ceux qui occupent des positions de pouvoir peuvent vouloir maintenir le statu quo.

De plus, les groupes opprimés (Cf. Freire, 1993) ne se rendent pas toujours compte de leur position subordonnée ou ne souhaitent pas forcément la remettre en question s'ils ne sont pas à même de formuler leurs besoins stratégiques ou d'imaginer un ordre

⁵ Voir examen des liens entre l'emploi et l'autonomisation dans Barrett *et al.*, 2009, tandis que Domingo *et al.*, 2015, ont examiné les données factuelles mondiales sur les processus de changement qui permettent aux femmes de se faire clairement entendre et d'exercer un leadership considérable dans la prise de décisions.

différent des rapports de force. Pour ces raisons, les praticiens du développement cherchent souvent à transformer les rapports de pouvoir inégaux en promouvant l'autonomisation des personnes.

Encadré 3 : Les expériences de Mercy Corps relatives aux programmes de renforcement de la résilience au Sahel

Sur la base des recherches menées dans la région du Sahel, parmi les recommandations des Mercy Corps concernant l'intégration du genre dans leur programmation en matière de résilience figurent les suivantes :

- encourager un accès et un contrôle accru au capital permettant de transformer des relations et des systèmes inégaux
- autonomiser les groupes exclus et vulnérables en faisant participer ceux qui jouent souvent un rôle de 'gardiens' et
- se concentrer sur l'inclusion en tant que dimension sociale nécessaire pour la résilience des ménages et des communautés.

Source : Mercy Corps (2014)

Nous nous basons sur la définition suivante de l'autonomisation formulée par Naila Kabeer (1999 : 437) : « L'expansion de l'aptitude des personnes à faire des choix de vie stratégiques dans un contexte où cette possibilité leur a été jusque-là refusée ». L'autonomisation décrit la prise de contrôle sur leur vie par les individus — femmes et hommes : il s'agit pour eux d'avoir le pouvoir et les capacités nécessaires pour revendiquer leurs droits, établir leurs propres priorités, acquérir des compétences, devenir plus sûres d'elles, résoudre les problèmes et renforcer leur

autosuffisance (Rooke et Limbu, 2009). De même, la définition de l'UNESCO affirme que :

Personne ne peut autonomiser une autre personne ; seule la personne peut s'autonomiser elle-même à faire des choix ou à s'exprimer. Cependant, des institutions, y compris les agences de coopération internationale, peuvent soutenir des processus qui favorisent l'autonomisation de personnes ou de groupes.

Cette conceptualisation de l'autonomisation évoque une dichotomie intéressante dans les études portant sur l'autonomisation et le développement des femmes (Eyben et Napier-Moore, 2009 ; Cornwall et Edwards, 2014) : d'un côté, l'autonomisation peut être interprétée comme l'amélioration de l'accès des personnes à des biens et des occasions de satisfaire leurs propres besoins personnels, tant pratiques que stratégiques (O'Neil et al., 2014) ; de l'autre, les interventions de développement sont censées lutter contre les causes structurelles qui privent chaque sexe de l'accès et de la jouissance d'opportunités et de droits égaux. Dans la pratique, le libre-arbitre des personnes et les changements structurels sont nécessaires pour que l'autonomisation des personnes marginalisées (ou défavorisées) puisse avoir lieu.

« Une approche transformative sur le plan du genre donne lieu à des résultats de développement plus durables »

Un exemple de cette double approche est celui du cadre d'autonomisation des femmes de CARE, qui considère qu'afin de parvenir à l'autonomisation durable de chaque femme, les stratégies doivent simultanément aborder « les effets combinés

des changements survenant dans ses propres aspirations et capacités, l'environnement qui l'entoure et qui conditionne ses choix et les rapports de pouvoir à travers lesquels elle négocie la voie qu'elle emprunte » (CARE, 2010 : 4). De manière générale, on estime qu'une approche transformatrice sur le plan du genre donne lieu à des résultats de développement plus durables : « d'interventions qui conjuguent des efforts en vue d'améliorer l'accès aux ressources, à des technologies et des marchés qui comprennent et mettent en question le contexte social qui permet aux inégalités de persister » (Jost *et al.*, 2014 : 10) (voir l'Encadré 3).

Pour que les ONG puissent contribuer à l'autonomisation des personnes, elles doivent donc assumer l'intention radicale de transformer les rapports de pouvoir existants (Alston, 2013). Les professionnels du développement se présentent souvent comme des facilitateurs externes en mesure de diffuser des connaissances sur les changements possibles et capables d'influencer les rapports de pouvoir entre les sexes, que cela soit ou non leur intention (March *et al.*, 2009). Cependant, les ONG rechignent souvent à mettre en œuvre des projets qui modifieront la dynamique sociale des communautés qu'elles souhaitent aider en raison du respect qu'elles portent aux cultures locales ou de leur volonté d'éviter les conflits. Comme le soutient Vainio-Matilla (2011 : 11) : « Étant donné que le développement porte sur le pouvoir décisionnel et sur l'accès aux ressources et leur contrôle, remettre en question la manière dont le pouvoir est actuellement assigné, entraînera des conflits. Rester aveugle en matière d'inégalité de genre est un moyen d'éviter ce conflit ».

Les projets ne sont jamais neutres, car ils traduisent les valeurs et les priorités d'une organisation, mais les approches qui se disent neutres échouent généralement à aborder les besoins de chaque sexe et les contraintes que subissent les femmes et les hommes, ce qui fait que leurs préoccupations sont négligées (Leduc, 2009).

Cette distinction utile entre le fait d'aborder les besoins pratiques et celui de favoriser la transformation de rapports de pouvoir injustes peut être utilisée pour analyser les différents niveaux d'ambition des ONG BRACED et les résultats qu'elles souhaitent obtenir en matière d'égalité de genre.

4. Le projet suit et évalue les résultats en matière de genre

Une approche de suivi et évaluation sensible au genre peut être utilisée pour évaluer dans quelle mesure les extrants des projets bénéficient aux femmes et aux hommes, en quoi ils abordent leurs besoins, vulnérabilités et capacités respectifs, mais aussi en quoi ils améliorent leur bien-être (Leduc, 2009). Le suivi-évaluation des résultats des projets devra traduire de manière adéquate l'impact du projet sur chaque sexe et sur l'autonomisation des personnes, ainsi que sur la remise en question des rapports de pouvoir traditionnels.

En général les ONG prévoient de recueillir des données ventilées selon le genre si elles utilisent une approche sensible au genre, mais cette activité n'est pas une fin en soi. Les résultats liés au genre (p. ex. l'amélioration de la participation active des femmes à la prise de décisions en matière de RDC) et le (ou les) indicateur(s) associé(s) (p. ex. organisations de la base populaire dirigées par des femmes et travaillant sur la RDC au niveau communautaire ou nombre de femmes représentées au sein des assemblées locales) doivent d'abord être clairement définis afin de déterminer les données requises et la manière dont elles seront recueillies et ventilées par sexe. Ces données peuvent être utilisées pour veiller à ce que les ECV, la planification et la mise en œuvre des projets, et les processus de suivi-évaluation abordent les différents besoins des femmes et des hommes.

Le rapport du National Solidarity Programme (NSP) mené en Afghanistan fournit un exemple utile de suivi-évaluation sensible au genre (Beath *et al.*, 2013). Le NSP cherche à améliorer l'accès des villageois ruraux aux services de base et à encourager la gouvernance locale sur la base de processus démocratiques et de la création de Conseils de développement communautaires (CDC) présentant une bonne parité hommes-femmes. L'évaluation examine les impacts à mi-parcours et finaux du NSP sur les aspects suivants : accès des villageois aux services et aux infrastructures ; bien-être économique des villageois ; gouvernance locale ; attitudes politiques et construction de l'État ; et normes sociales. Elle constate que le NSP a contribué à améliorer l'accès des villageois aux services de base (p. ex. eau potable salubre), et en particulier l'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé et aux services de suivi psychologique. L'évaluation révèle aussi que le fait de mandater la participation des femmes aux CDC et à la mise en œuvre des projets entraîne une participation accrue des villageoises à la gouvernance locale et à l'acceptation accrue par les hommes de la participation des femmes à la vie publique. Parmi les autres impacts socio-économiques du NSP on peut citer l'amélioration de l'assiduité scolaire des filles et celle des perceptions et de l'optimisme économiques au sein des villages soutenus par le NSP.

Dans le contexte du programme BRACED, la collecte de données ventilées par sexe et par âge parmi les bénéficiaires permettrait non seulement de renforcer la base de données factuelles sur les pratiques de résilience différenciées entre les sexes, mais aussi de mieux comprendre l'efficacité des pratiques des ONG qui ont suivi une approche basée sur le genre. Pourvu qu'une étude de référence ait été effectuée dès l'implantation pour renseigner les rôles, besoins, vulnérabilités et capacités des hommes et des femmes (des garçons et des filles), les données ventilées de

suivi-évaluation peuvent être utilisées pour faciliter l'étude de l'impact des interventions sur : (i) la résilience des personnes et (ii) les transformations des rapports de pouvoir injustes, ainsi que pour que les deux résultats se renforcent mutuellement.

Encadré 4 : Outils pour soutenir les projets de résilience sensibles au genre

Oxfam (2014) a produit un guide pour l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre afin de mesurer les processus, les extrants et les résultats (voir aussi Doss et Kieran, 2014).

L'Indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (*Women's Empowerment in Agriculture Index – WEAI*) constitue également un exemple utile de stratégie permettant de mesurer les résultats en matière d'autonomisation dans le secteur de l'agriculture et d'identifier des manières de surmonter les obstacles (USAID-IFPRI, 2012).

Avec CARE, CGIAR (2014) a produit une boîte à outils sur les méthodes participatives à employer pour aborder les questions de genre dans le secteur de l'agriculture.

Les recherches menées par Oxfam sur le genre et la résilience au Sahel ont donné lieu à des recommandations pour un soutien sensible au genre dans les crises alimentaires, ainsi que des outils de collecte des données, y compris des guides pour mener des entretiens avec des groupes de réflexion afin d'étudier les relations entre les sexes et les normes sociales (Diarra Doka, 2014).



5. L'INTÉGRATION DU GENRE DANS BRACED

IMAGE:
JOSEP CASTELL

La nature des documents produits dans le cadre des projets BRACED traduit la distinction classique présente dans la littérature traitant de la planification en matière de genre entre les besoins stratégiques et pratiques basés sur le genre. Cela est inhérent aux documents et plus précisément au défi de l'établissement de liens entre le renforcement de la résilience et l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre. Nombre des activités de renforcement de la résilience promues dans les zones arides par exemple, abordent directement les besoins pratiques quotidiens des femmes dans les communautés subissant des stress climatiques — comme la collecte de combustibles et d'eau. Dans le même temps, la structure du formulaire de proposition demande expressément aux bénéficiaires de subventions d'expliquer comment le projet soutiendra l'autonomisation

des femmes, en établissant une supposition ex-ante claire selon laquelle certaines activités menées par les ONG aborderont les rapports de pouvoir et satisferont certains besoins stratégiques.

Les huit propositions⁶ passées en revue pour ce document suggèrent un mélange d'activités qui abordent tant des besoins « pratiques » que « stratégiques » basés sur le genre en fonction du cadre Moser de planification en matière de genre.

Il y a trois types d'activités conçues pour aborder les besoins pratiques basés sur le genre :

1. Contributions à la réduction de la charge de travail et du temps consacré aux tâches d'approvisionnement du ménage : en se concentrant tout particulièrement sur l'amélioration des conditions dans lesquelles ont lieu la collecte du bois de feu et de l'eau (p. ex. consortiums menés par NEF, iDE UK).
2. Amélioration des flux de revenus et des moyens de subsistance des femmes (Live-with-water et Myanmar Alliance).
3. Contributions à l'amélioration de la nutrition et de l'approvisionnement en aliments, en se concentrant à la fois sur le renforcement du pouvoir d'achat et sur les normes sociales concernant la distribution d'aliments au sein du ménage (dans ce dernier cas en ciblant plus particulièrement les intérêts stratégiques des personnes).

L'approche axée sur les besoins stratégiques basés sur le genre (ou transformation des rapports de pouvoir entre les sexes)

⁶ La liste complète des organisations faisant partie des 8 consortiums mentionnés se trouve dans la section des remerciements, page 3 ; chaque projet est désigné par le nom de l'organisation phare du consortium.

présente les trois volets suivants dans les propositions d'ONG examinées dans le cadre de la préparation de ce document :

1. Promotion de la représentation des femmes au sein des comités d'action communautaires (consortiums dirigés par NEF, IRD, Live-with-water et la Myanmar Alliance) et des autres efforts en vue de faire participer les femmes à la planification et l'exécution d'activités d'adaptation (consortium dirigé par CA).
2. Efforts pour faire participer des hommes et des leaders communautaires aux discussions portant sur la modification des normes sociales discriminatoires (consortiums dirigés par CARE et Mercy Corps).
3. Amélioration de l'accès des femmes à la vulgarisation agricole, aux ressources foncières et au crédit (consortium dirigé par CA). La proposition du projet mené par NEF indique par ailleurs une intention de promouvoir la budgétisation sensible au genre dans les administrations locales.

De manière générale, les activités visant à satisfaire des besoins pratiques basés sur le genre sont planifiées plus soigneusement, à travers des voies du changement, que celles qui portent sur les besoins stratégiques. En général, les suppositions qui étayent l'effet des activités conçues pour mener à des changements sur le plan des rapports de pouvoir ne sont pas clairement précisées.

« Les approches de l'autonomisation des femmes semblent parfois quelque peu optimistes »

L'inclusion d'une question sur le formulaire de proposition du projet sur la manière dont les projets contribueront à l'autonomisation des femmes et des filles risque de pousser les candidats à agir sans conviction. Il faut reconnaître que soutenir l'autonomisation des femmes et des filles représente une lourde tâche dans le cadre d'un projet de trois ans dans la mesure où la concrétisation du processus d'autonomisation et de ces résultats peut nécessiter plusieurs générations. Il est moins probable que cela ait lieu lorsque l'« autonomisation des femmes » représente un sous-objectif du projet et donc un aspect non central de la théorie du changement (ToC). Dans deux propositions ciblant les contextes sahéliens, les liens entre la section portant sur l'autonomisation des femmes et des filles et la ToC du projet sont limités.

Les approches de l'autonomisation des femmes semblent parfois quelque peu optimistes. Par exemple, certaines proposent une remise en question des barrières qui empêchent les femmes de contribuer à participer aux interventions d'adaptation ou de pousser les leaders communautaires de sexe masculin à redéfinir les normes sociales et à élaborer un environnement équitable dans lequel les femmes seraient autonomes dans la prise de décision. Dans une société patriarcale dans laquelle les rapports de pouvoir entre les sexes étayent l'identité des hommes et des garçons et leur image de soi, de motiver les hommes à mettre en question les normes de genre s'avèrera forcément représenter une tâche difficile. Celle-ci est souvent pensée après coup et la méthodologie requise n'est alors pas suffisamment bien expliquée alors que le renforcement de la résilience des systèmes de subsistance, que l'on suppose plus simple, est présentée de façon beaucoup plus détaillée dans la majorité des ToC.

La proposition du projet BRACED au Myanmar, par rapport à nombre d'autres projets, présente un degré supérieur de détail concernant les idées visant à promouvoir l'emprise des femmes

et la mesure de leur impact. L'attention accordée au genre est clairement incorporée dans la ToC du projet et la proposition aborde un ensemble beaucoup plus complexe de problèmes opérationnels ayant trait à l'adaptation que les propositions du Sahel, en raison du plus large panel d'aléas climatiques. Il y a toutefois deux domaines dans lesquels elle pourrait être plus robuste : le cadre de suivi se concentre sur les extrants et non les résultats et les arguments en faveur de l'action en matière de genre visant à renforcer la résilience communautaire ne sont pas présentés. Il en va de même pour la plupart des projets ; les manières dont les transformations sur le plan du genre sont censées améliorer la résilience des ménages ou des communautés ne sont pas précisées de façon détaillée. C'est l'occasion pour les partenaires d'exécution, et le programme BRACED en général, de documenter la corrélation alléguée entre l'égalité sociale et la résilience accrue.

Le consortium BRACED au Népal aborde une très large variété d'aléas climatiques pour les communautés vivant à haute altitude (inondations, sécheresses, glissements de terrain et débordements de lacs glaciaires). Il affirme que l'autonomisation a largement lieu grâce aux technologies qui facilitent le travail, mais aussi grâce à la représentation des femmes au sein des comités de planification des marchés. Le cadre de suivi semble pragmatique et présente un ensemble viable d'indicateurs. Bien que la ToC ne renvoie pas directement ou clairement à la « mini-ToC » pour ce qui est des rapports de pouvoir entre les sexes, la proposition présente en revanche un engagement en faveur de l'étude des connexions existantes entre le renforcement de la résilience et l'autonomisation des femmes — une idée qui pourrait être envisagée dans tous les projets BRACED.

Le projet BRACED mené par Mercy Corps opère à Karamoja, en Ouganda, et à Wakir, au Kenya, avec une approche fondée

sur la promotion de la gouvernance et l'apprentissage continu. L'objectif est de travailler de façon complète avec des systèmes budgétaires et de planification et différents échelons du gouvernement, en établissant des liens avec les communautés. Les activités visant à favoriser l'autonomisation basée sur le genre sont solidement intégrées dans la ToC du projet. Cependant, le défi considérable de la transformation des normes de genre dans les cultures somalienne et karamojong doit être pleinement reconnu afin de planifier de façon adéquate les approches et les activités requises pour accomplir cette transformation.

**« Le défi considérable de
la transformation des normes
de genre dans les cultures
somalienne et karamojong n'est pas
pleinement reconnu »**

Étant donné que les projets non sahéliens opèrent dans des espaces culturels et écologiques extrêmement différents — et se heurtent donc à un ensemble beaucoup plus varié d'aléas climatiques — il est plus difficile de tirer des conclusions générales. Toutefois, dans l'ensemble, ils souffrent de certains des mêmes problèmes que les projets sahéliens, à savoir une ambition excessive concernant la transformation des relations entre les sexes et, dans le même temps, un manque de clarté sur la manière dont cela aura lieu, ainsi que sur la façon dont cela renforcera la résilience communautaire.



6. DÉFIS A RELEVER POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

IMAGE:
JUAN JIMENEZ
MARTINEZ

L'ensemble de projets BRACED examinés aux fins du présent document affichent une base de ressources impressionnante sur le plan de la diversité et de la qualité des expériences opérationnelles que les ONG et leurs partenaires apportent au programme. Néanmoins, il existe des difficultés qu'il faut reconnaître dès le début pour ce qui est des éléments liés à l'égalité de genre, afin de veiller à ce que les activités des projets dans ce domaine demeurent réalistes et pragmatiques et ce de trois points de vue : concept/conception ; faisabilité opérationnelle ; et aspect pratique du suivi.

Le défi du concept/de la conception

Comme mentionné plus haut, la majorité des projets traités ici n'établissent pas un lien robuste entre la ToC globale du

projet et une ToC séparée, ou « mini ToC » pour la relation entre l'autonomisation basée sur le genre et la résilience. Pour y remédier, il faut réfléchir à une causalité bilatérale potentielle : aborder le mécanisme à travers lequel le renforcement de la résilience au niveau communautaire pourrait renforcer l'égalité de genre ; et les manières dont l'égalité de genre/l'autonomisation des femmes pourrait entraîner un renforcement de la résilience au niveau communautaire. On ne peut supposer qu'un quelconque de ces liens fonctionne *a priori*, de sorte que les deux directions de l'influence doivent être examinées dans leur contexte et en accordant une attention aux normes sociales. Il est important de comprendre comment l'autonomisation peut avoir pour effet un renforcement des dimensions larges de la résilience, mais il est encore plus crucial d'établir un lien clair et une bonne cohérence entre le modèle d'intervention global pour le renforcement de la résilience et les manières dont le projet satisfera les besoins stratégiques et pratiques basés sur le genre pour les femmes – et contribuera à l'autonomisation des personnes.

La conception des projets doit se fonder sur une compréhension claire des normes de genre spécifiques au contexte et établir la manière dont les activités du projet prévoient d'aborder, voire de mettre en question, ces normes afin de renforcer la résilience des personnes. Une ECV sensible au genre avant la mise en œuvre (voir, par exemple, la liste de contrôle de l'Analyse du genre (*Gender Analysis Checklist*⁷) de CARE peut être utilisée pour informer les praticiens des rôles des femmes et des hommes et des schémas axés sur le genre de l'accès aux ressources naturelles, socio-économiques et politiques et de leur contrôle. Cela devrait orienter le processus de planification.

7 www.careclimatechange.org/files/toolkit/Gender_equity.pdf

Le fait de dialoguer, dès le début, avec différents groupes de femmes et d'hommes et d'organisations de la base populaire facilitera l'identification et la mise en œuvre d'activités équitables sur le plan du genre. S'il se révèle impossible de faire directement participer les communautés ciblées au processus de planification, les connaissances spécialisées d'une organisation de femmes travaillant dans le secteur, ou tout au moins le soutien d'un spécialiste en genre, devraient être recherchés (Leduc et Ahmad, 2009).

Le défi opérationnel

Deux sortes d'objectifs sont recensés dans les documents des projets pour ce qui est de la transformation des rapports de pouvoir : en premier lieu, certains projets présentent des ambitions concernant la réalisation de changements fondamentaux sur le plan des normes de genre culturelles sur la durée d'un projet court et, en second lieu, nombre des projets promeuvent des transformations des pouvoirs exercés par les femmes et les hommes grâce à l'intervention/la participation des femmes aux institutions communautaires. Le second objectif est probablement moins ambitieux, mais il est néanmoins difficile et requiert un modèle d'intervention accompagné de spécifications méticuleuses. Le NSP mené en Afghanistan a transformé la dynamique entre les sexes dans la gouvernance locale, mais ces changements n'ont été identifiés que de cinq à 10 ans après le début du programme.

« La majorité des activités d'autonomisation requièrent un travail de proximité intensif et extensif au niveau des villages »

L'échelle à laquelle les projets opèrent amplifie considérablement le défi « opérationnel » sur le plan du genre présenté ici. Les huit projets examinés aux fins du présent document ont une couverture démographique prévue moyenne de 657 500 personnes ; le projet ayant la couverture la plus importante dépassera largement le million de bénéficiaires. La majorité des activités d'autonomisation requièrent un travail de proximité intensif et extensif au niveau des villages, en particulier là où les changements de normes de genre culturelles sont promus à travers une réflexion parmi les hommes. Il est important que l'aspect pratique de ces éléments des conceptions de projet soit « testé en situation de stress » avant que les activités ne commencent à l'échelle prévue. Il vaut mieux fixer des buts réalisables que devoir réduire les ambitions après une période d'efforts compromis.

Le rapport de GROOTS « Leading resilient development » (Fordham *et al.*, 2011) souligne le fait que le processus développemental de renforcement de la résilience aux catastrophes doit encourager et développer des interactions à long terme avec des organisations locales et leurs partenaires, y compris les institutions gouvernementales et les réseaux de groupes de femmes. Si les bénéficiaires de subventions BRACED visent à promouvoir et à soutenir les changements sociaux pour réduire les inégalités, ils bénéficieront du travail avec des groupes de femmes (et d'hommes) préexistants mais aussi récemment constitués. Cet aspect devrait lui aussi être établi dès le début.

Un certain nombre de mesures pourraient donc être mises en place dès l'implantation pour contribuer à orienter la mise en œuvre d'activités équitables sur le plan du genre, en particulier au moment de recueillir des données ventilées par sexe (voir Elias, 2013). Parmi ces mesures on peut citer :

- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds pour soutenir des activités liées au genre et faciliter la participation de membres des communautés traditionnellement marginalisés.
- Mettre en place des équipes de terrain mixtes.
- Identifier qui sont les points d'entrée au sein des ménages et des communautés locales et les engager au sein du projet (au lieu de se concentrer sur les femmes et d'éviter les hommes).
- Programmer les activités à des moments et dans des lieux qui conviennent à différents groupes d'hommes ou de femmes.
- Veiller à ce que les coordonnateurs, facilitateurs et traducteurs sur le terrain communiquent avec les participants et participantes dans une langue dans laquelle ils se sentent à l'aise.
- Gérer la dynamique de groupe et promouvoir la participation égale de tous les participants.
- Après avoir mené des discussions avec les groupes de femmes et d'hommes séparément, rassembler les groupes pour échanger et tirer les enseignements des différents points de vue des personnes.

Le défi du suivi

Tous les projets d'ONG examinés ici présentent l'intention de recueillir des données au niveau intra-ménage dans une variété de domaines importants (p. ex. revenus, budgets temps, avoirs et dépenses). Dans la documentation, il n'est pas clairement expliqué ce que cela impliquerait, mais cela pourrait, par exemple, supposer de poser des questions à tous les membres du ménage (ou au moins aux adultes). Il pourrait au contraire s'agir

d'interroger seulement le chef du ménage et de se baser sur ses perceptions. Les exigences pratiques de la première approche sont largement plus importantes, même si des techniques d'échantillonnage sont employées.

L'aspiration à recueillir des « données ventilées » n'a de fait guère de sens si seul le chef du ménage est interrogé. On ne peut pas supposer qu'un homme chef de ménage connaîtra le détail des moyens de subsistance des femmes membres du ménage – même en supposant que le biais normatif ne brouillera pas les réponses. De plus, étant donné la nature de la tâche consistant à mesurer l'efficacité des interventions en matière de résilience, il y a des arguments extrêmement convaincants en faveur d'une forme de groupe de comparaison (témoin). Il est difficile d'évaluer la qualité de la réponse à un choc et d'en déduire l'efficacité de l'intervention de renforcement de la résilience sans se pencher sur la manière dont les communautés à l'extérieur du projet réagissent au même choc.

En bref, les projets devront mettre au point une approche pragmatique qui pourrait, par exemple, supposer les étapes suivantes :

1. Construire un échantillon dont la taille est gérable par le système de suivi-évaluation du projet et qui englobe les communautés où sont menées des activités et les communautés témoins.
2. Au sein de cet échantillon, interroger un homme et une femme dans la plupart des ménages d'une communauté donnée (en leur demandant de s'exprimer/de répondre aux questions également au nom des autres femmes et hommes du ménage).

3. Dans un ménage par communauté, interroger tous les hommes et les femmes afin d'évaluer la différence entre les données ainsi générées et les autres. Si les données présentent des différences considérables, ces données factuelles pourraient être utilisées pour élaborer une formule permettant d'ajuster les résultats globaux.

Le fait que les projets examinés ici ne cherchaient pas, dans l'ensemble, à utiliser des données sur la perception pour mesurer les résultats de l'autonomisation est un aspect intéressant. Il s'agit d'une approche relativement pratique qui peut donner lieu à des données robustes sur l'évolution des attitudes par rapport au degré d'acceptation culturelle des femmes à des positions de leadership au sein des communautés, par exemple⁸. Les lignes directrices d'Oxfam (2014), de Doss et Kieran (2014) et de CARE (2014) pourraient soutenir l'identification d'unités d'analyse et l'élaboration d'indicateurs.

⁸ Voir, par exemple, les résultats très clairs sur les « résultats en matière d'autonomisation » pour les femmes mis en évidence grâce à des questions de perception dans l'étude de RCT sur le National Solidarity Programme mené en Afghanistan (www.nsp-ie.org/reports/finalreport.pdf).



7. RECOMMANDATIONS

IMAGE:
PAUL ARPS

Le volet du programme BRACED portant sur la gestion des connaissances offre une occasion sans pareille de comparer un ensemble de 15 interventions dans des contextes largement similaires sur le plan géographique. Il s'intéresse par ailleurs à la contribution de l'intégration des questions de genre à l'amélioration de la résilience des personnes et des communautés face aux extrêmes climatiques et météorologiques.

Sur la base des projets examinés ici, une série de recommandations clés peuvent être présentées aux ONG soutenues au titre du programme BRACED et aux autres entités travaillant sur des projets de résilience :

- Au début du projet, analyser la ToC globale pour le projet de résilience. Utiliser cet exercice pour ajuster les activités

et la conception du projet en vue d'une amélioration de la cohérence, de l'impact sur le plan du genre et de l'efficacité des approches de suivi. Inclure dans cet exercice un examen complet des rapports bilatéraux de cause à effet entre l'autonomisation des femmes et la résilience au niveau des communautés/des ménages.

- Toutes les activités planifiées – et pas seulement celles conçues pour autonomiser les femmes et les filles, devraient tenir compte de l'angle genre de leur mise en œuvre et impact. Cela suppose de considérer la manière dont les activités abordent les besoins pratiques et/ou stratégiques et la question de savoir s'ils renforcent ou non les inégalités entre les sexes. Une ECV sensible au genre devrait être utilisée pour contribuer à donner forme à la conception et à la mise en œuvre du projet.
- Lors de l'implantation du projet, définir des ambitions pragmatiques afin de parvenir à des changements fondamentaux en terme de normes de genre culturelles et d'autonomisation des femmes, puis revenir sur cette question à la fin de la première année pour vérifier que ces ambitions sont réalistes et que les approches de programmation sont efficaces.
- Envisager la collecte systématique de données sur les perceptions afin de saisir les changements survenant au niveau des rapports entre les sexes. Les données sur l'acceptabilité de la participation des femmes à la gouvernance au niveau communautaire ont représenté les résultats parmi les plus clairs de l'évaluation du programme National Solidarity Programme (NSP) mené en Afghanistan.
- Vérifier dans l'ensemble des projets que les approches de la collecte de données factuelles intra-ménage ventilées sont compatibles et réalistes.

En plus de la série de recommandations générales présentées ci-dessus, l'existence de nombreux projets menés au Sahel dans le cadre de BRACED offre une excellente occasion de produire un schéma cohérent pour le suivi des résultats. Ces projets interagissent avec des systèmes écologiques, culturels et de production similaires, en même temps que certains types d'aléas climatiques (principalement les sécheresses), de sorte qu'une série de questions génériques peuvent être posées à tous ces projets pour veiller à ce que les résultats basés sur le genre en matière de résilience soient saisis dans le suivi-évaluation des projets (voir encadré 5).

Encadré 5 : Liste de contrôle pour le suivi des résultats basés sur le genre dans le cadre de projets de renforcement de la résilience au Sahel

La base de référence du projet permet-elle de suivre l'évolution des activités, des perceptions et des attitudes qui sont liées au libre-arbitre des femmes ? Par exemple :

- Évolution de la perception du rôle des femmes au sein de la communauté.
- Evolution de la perception du rôle des femmes au sein du ménage.
- Changements au niveau du profil des activités effectuées par les femmes.

La base de référence du projet permet-elle de suivre les questions de distribution au sein du ménage ? Par exemple :

- Les femmes et les filles reçoivent-elles une quantité inférieure de certains aliments ?

- En période de stress, la responsabilité de l'approvisionnement est-elle transférée aux mères ? Quels sont les impacts à ce stade sur l'accès des femmes et des enfants aux aliments ?

La base de référence du projet permet-elle de suivre l'évolution des budgets temps des femmes et de leur charge de travail ?

Par exemple :

- Temps consacré tout au long de l'année à la collecte de bois de feu et tendance au cours des dernières années (p. ex. à travers des exercices d'évaluation rurale participative).
- Temps consacré tout au long de l'année à la collecte de l'eau et tendance au cours des dernières années.

La base de référence du projet permet-elle de suivre ce qui arrive aux revenus des femmes et à leurs activités de production, selon leurs propres dires, tout au long de la durée du projet ? Permet-elle de comparer cet aspect à la mesure dans laquelle les femmes et leurs enfants bénéficient des efforts de production collectifs du ménage dans son ensemble (p. ex. consommer la production de la principale exploitation familiale) ?

Quel est le schéma des responsabilités pour les dépenses en espèces pour les femmes et leurs enfants ? Quand est-ce que le ménage ou le père paient les frais scolaires, les frais médicaux ou d'habillement, et quand incombe-t-il à la mère de se procurer l'argent nécessaire ? Ce schéma change-t-il en période de crise ? La base de référence du projet permet-elle de suivre l'évolution du schéma de responsabilité des dépenses en espèces ?

La base de référence du projet précise-t-elle les actifs des femmes et permet-elle de les comparer aux biens globaux

du ménage et aux biens éventuels appartenant aux hommes, en particulier lorsqu'il s'agit de bêtes ?

La base de référence du projet précise-t-elle l'accès des femmes aux terres agricoles/horticoles pour que tout changement à ce niveau puisse être suivi ?

La base de référence du projet décrit elle les attitudes face au genre et à l'autonomisation des femmes au sein des institutions gouvernementales locales pour que tout changement à ce niveau puisse être suivi ?

Références

- Alston, M. (2013) « Gender mainstreaming and climate change », *Women's Studies International Forum* 47(B) : 287–294.
- Anderson, S., Morton, J.F. et Toulmin, C. (2009) « Climate change for agrarian societies in drylands: implications and future pathways ».
- Dans Mearns, R. et Norton, A. (éds.), *The Social Dimensions of Climate Change: Equity and Vulnerability in a Warming World*. New Frontiers of Social Policy. Washington, DC : Banque mondiale, pp. 199–230.
- Arora-Jonsson, S. (2011) « Virtue and vulnerability: Discourses on women, gender, and climate change », *Global Environmental Change* 21(2) : 744–51.
- Bahadur, A., Wilkinson, E. et Tanner, T. (2015) « Resilience frameworks: a review ». Londres : Overseas Development Institute.
- Barrett, K, Manfre, C. et Rubin, D. (2009) « Promoting gender equitable opportunities: why it matters for agricultural value chains ». Washington DC : USAID. (<http://egateg.usaid.gov/sites/default/files/Promoting%20Gender%20Equitable%20Opportunities%20-%20Why%20It%20Matters%20for%20Agricultural%20Value%20Chains.pdf>, consulté le 1er avril 2015).
- Beath, A., Christia, F. et Enikolopov, R. (2013) *Randomized Impact Evaluation of Afghanistan's National Solidarity Programme*. National Solidarity Programme (www.nsp-ie.org/reports/finalreport.pdf).
- Booth, D., Cammack, D., Harrigan, J., Kanyongolo, E., Mataure, M., & Ngwira, N. (2006) *Drivers of Change and Development*. Londres : ODI
- Buckingham, S. (2010) « Call in the women », *Nature* 468(7323) 502.
- Calzadilla, A. *et al.* (2009). « Economy-wide impacts of climate change on agriculture in Sub-Saharan Africa ». Working Paper FNU-17. Hambourg : Université de Hambourg, pp.150–165 (www.fnu.zmaw.de/fileadmin/fnu-files/publication/working-papers/CalzadillaFNU170.pdf).
- CARE (2010) « Adaptation, gender and women's empowerment. CARE International Climate Change ». Document de travail. Atlanta : CARE (www.care.org/sites/default/files/documents/CC-2010-CARE_Gender_Brief.pdf).
- Carr, E.R. et Thompson. M.C. (2014) « Gender and Climate Change Adaptation in Agrarian Settings: Current Thinking, New Directions and Research Frontiers », *Geography Compass* 8 : 182–197.

- Castillejo, C. (2011). *Building a State that Works for Women*. Madrid : FRIDE.
- Cornwall, A., & Edwards, J. (eds.) (2014) *Feminisms, empowerment and development: changing women's lives*. Londres : Zed Books.
- Dai, A. (2012) « Increasing drought under global warming in observations and models », *Nature Climate Change* 3 : 52–58.
- Dankelman, I., Ahmed, W.B, *et al.* (2008) *Gender, Climate Change, and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana, and Senegal*. New York : The Women's Environment and Development Organization.
- Dankelman, I. (2010) *Gender and Climate Change. An Introduction*. Londres : Earthscan.
- Dasgupta, P., Morton, J. F., Dodman, D., Karapinar, B., Meza, F., Rivera-Ferra, M.G., Toure Sarr A., and Vincent, K.E. (2014) 'Rural Areas', in Field, C.B., Barros, V.R., Dokken, D.J., Mach, K.J., Mastrandrea, M.D., Bilir, T.E., Chatterjee, M., Ebi, K.L., Estrada, Y.O., Genova, R.C., Girma, B., Kissel, E.S., Levy, A.N., MacCracken, S., Mastrandrea, P.R. et White, L.L. (eds.), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (éds.)*. Cambridge et New York : Cambridge University Press New York, pp.613–657.
- Demetriades, J. et Esplen, E. (2015) « The Gender Dimensions of Poverty and Climate Change Adaptation » *IDS Bulletin* 39(4) : 24–31.
- Diarra Doka, M., Madougou, D. et Diouf, A. (2014) « Crise alimentaire, genre et résilience au Sahel. Enseignements tirés de la crise de 2012 au Burkina Faso, Mali et Niger » dans *Rapport de recherches Oxfam*. Oxford : Oxfam.
- Domingo, P., Holmes, R., O'Neil, T., Jones, N., Bird, K., Larson, A., Presler-Marshall, E. et Valters, C. (2015) *Women's voice and leadership in decision-making Assessing the evidence*. ODI.
- Doss, C. et Kieran, C. (2014) « Standards for collecting sex-disaggregated data for gender analysis: a guide for CGIAR researchers ». CGIAR Washington : Gender and Agriculture Research Network.
- Duvvury, N., Callan, A., Carney, P., & Raghavendra, S. (2013) « Intimate partner violence: Economic costs and implications for growth and development ». Washington : Groupe de la Banque mondiale (www.worldbank.org/gender/agency).

- ECOSOC (1997) « Chapter IV. Coordination of the policies and activities of the specialized agencies and other bodies of the United Nations system ». A 52/3. New York : ESOC.
- Elias, M. (2013) « Practical Tips for Conducting Gender-responsive Data Collection ». Rome : Bioversity International. (www.bioversityinternational.org/uploads/tx_news/Practical_tips_for_gender_responsive_data_collection_1658_02.pdf consulté le 31 mars 2015).
- Enarson, E. et Morrow, B. (éds.), (1998) *The gendered terrain of disaster: through women's eyes*. Westport, CT : Praeger Publishers.
- Eyben, R., et Napier-Moore, R. (2009) « Choosing words with care? Shifting meanings of women's empowerment in international development », *Third World Quarterly* 30(2) : 285–300.
- FAO/CGIAR. (2012) « Training Guide. Gender and climate change research in agriculture and food security for rural development. CGIAR research program on climate change, agriculture and food security ». Rome : CCAFS.
- Flood, M. (2007) « Involving men in gender policy and practice ». *Critical Half: Bi-Annual Journal of Women for Women International* 5(1) : 9–13.
- Fordham, M., Gupta, S., Akerkar, S., et Scharf, M. (2011) « Leading Resilient Development: Grassroots Women's Priorities, Practices and Innovations ». New York : Groots (www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/womens-empowerment/leading-resilient-development---grassroots-women-priorities-practices-and-innovations/f2_GROOTS_Web.pdf).
- Fordham, M., Ariyabandu, M. M., Gopalan, P. et Peterson, J. K. (2006) « Please don't raise gender now – we're in an emergency! » *World Disasters Report 2006*, Chapter 6. Genève : Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (www.ifrc.org/publicat/wdr2006/summaries.asp).
- Fordham, M. and Ketteridge, A-M. (1998) « 'Men must work and women must weep' : examining gender stereotypes in disasters » dans Enarson, E., et Morrow, B. H. (eds.), *The gendered terrain of disaster: through women's eyes*, Westport, CT : Praeger Publishers.
- Fordham, M. (1999) « The Intersection of Gender and Social Class in Disaster: Balancing Resilience and Vulnerability », *International Journal of Mass Emergencies Disasters* 17(1) : 15–37.

- Fordham, M. (2012) « Gender, sexuality and disaster », dans Wisner, B., Gaillard, J.-C. et Kelman, I. (éds.), *The Routledge Handbook of Hazards and Disaster Risk Reduction*. New York : Routledge 711–722.
- Fothergill, A. (1996) « The neglect of gender in disaster work: An overview of the literature », *International Journal of Mass Emergencies and Disasters* 14(1) : 33–56.
- Freire, P. (1993) *Pedagogy of the oppressed*, New revised 20th-Anniversary ed., New York : Continuum.
- Gubbels, P. (2012). « A new drumbeat for the Sahel », *Humanitarian Exchange Magazine* 55 (septembre 2012). Londres : HPN (www.odihpn.org/humanitarian-exchange-magazine/issue-55/a-new-drumbeat-for-the-sahel).
- Hannan, C. (2000) « Promoting Equality between Women and Men in Bilateral Development Cooperation. Concepts, goals, rationales and institutional arrangements ». Thèse/Université de Lund, Dept. of Social and Economic Geography. Lund : Université de Lund.
- Harper, C. Nowacka, K., Alder, H. et Ferrant, G. (2014) « Measuring women's empowerment and social transformation in the post-2015 agenda ». Londres : ODI /OCDE (www.oecd.org/dev/poverty/ODI%20-%20post-2015%20social%20norms_final.pdf).
- Jost, C., Ferdous, N., Spicer, T. D. (2014) « Gender and Inclusion Toolbox: Participatory Research in Climate Change and Agriculture. CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS) ». Copenhague : CARE International et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF) (www.ccafs.cgiar.org).
- Kabeer, N. (1999) « Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment », *Development and change* 30(3) : 435–464.
- Koester, D. (2015) « Gender and Power ». Development Leadership Program Concept Brief 04 (<http://publications.dlprog.org/Gender&Power.pdf>, consulté le 2 juin 2015).
- Krutikova, S. (2009) « Determinants of child labour: The case of Andhra Pradesh ». Working paper no. 48. Oxford : Young Lives, Département du développement international, Université d'Oxford (www.younglives.org.uk/publications/WP/determinants-of-child-labour-the-case-of-andhra-pradesh/wp48-determinants-of-child-labour-the-case-of-andhra-pradesh).

- Leduc, B. (2009) « Gender and Climate Change in the Himalayas ». Document de référence pour l'e-discussion du 5 au 25 octobre 2009 sur le thème « Climate Change in the Himalayas: The Gender Perspective » (organisée par ICIMOD et APMN) Katmandou : ICIMOD.
- Leduc, B. et Ahmad, F. (2009) « Guidelines for Gender Sensitive Programming ». Katmandou : ICIMOD. (www.icimod.org/resource/1289, consulté le 1er avril 2015).
- March, C., Smyth, I. A. et Mukhopadhyay, M. (1999) « A guide to gender analysis frameworks ». Londres : Oxfam (www.ndi.org/files/Guide%20to%20Gender%20Analysis%20Frameworks.pdf).
- Masika, R. (2002) Gender, development, and climate change. Oxford : Oxfam.
- McDowell, L. (1999) Gender, Identity and Place. Understanding Feminist Geographies. Cambridge : Polity Press.
- MA (millennium Ecosystem Assessment) (2005) Ecosystems and Human Well-Being: Desertification Synthesis. Washington, DC : World Resources Institute.
- MacGregor, S. (2010) « A stranger silence still: The need for feminist social research on climate change », Nature, society, and environmental crisis 57(2) : 124-140.
- Meer, S. (2007) « Reframing rights for social change », dans Mukhopadhyay et Wong (éds.) « Revisiting gender training: The making and remaking of gender knowledge. A global sourcebook ». Chicago : KIT/OXFAM.
- Mercy Corps (2014) « Rethinking Resilience: Prioritizing Gender Integration to Enhance Household and Community Resilience to Food Insecurity in the Sahel ». Portland : Mercy Corps.
- Mitchell, T., Tanner, T. et Lussier, K. (2007) « We Know What We Need: South Asian Women Speak Out on Climate Change Adaptation ». Brighton : Institute of Development Studies (IDS).
- Molyneux, M. (1984) « Mobilisation without emancipation? Women's interests, state and revolution in Nicaragua », Critical social policy 4(10) : 59-71.
- Momsen, J. (2010) Gender and Development (2e édition). Londres : Routledge.

- Moosa, C.S. et Tuana, N. (2014) « Mapping a Research Agenda Concerning Gender and Climate Change: A Review of the Literature », *Hypatia* 29(3) : 677–694.
- Moser C (1993), *Gender Planning and Development: Theory, Practice and Training* Londres : Routledge.
- Nelson, V. et Stathers, T. (2009) « Resilience, power, culture, and climate: a case study from semi-arid Tanzania, and new research directions », *Gender & Development* 17(1) : 81–94.
- Niang, I., Ruppel, O.C. , Abdrabo, M.A. , Essel, A., Lennard, C. , Padgham, J. and Urquhart, P. (2014) Africa. Dans *Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation and Vulnerability* dans Field, C.B., Barros, V.R., Dokken, D.J., Mach, K.J., Mastrandrea, M.D., Bilir, T.E., Chatterjee, M., Ebi, K.L., Estrada, Y.O., Genova, R.C., Girma, B., Kissel, E.S., Levy, A.N., MacCracken, S., Mastrandrea, P.R. et White, L.L. (éds. Partie B : Aspects régionaux. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge et New York : Cambridge University Press.
- North, A. (2010) « Drought, drop out and early marriage: Feeling the effects of climate change in East Africa ». *Equals : Newsletter for Beyond Access* 24.
- Omolo, N. (2010) « Gender and climate change-induced conflict in pastoral communities: Case study of Turkana in Northwestern Kenya », *African Journal on Conflict Resolution : Environment and Conflict* 10(2) : 81–102.
- O'Neil, T., Domingo, P., et Valters, C. (2014) « Progress on women's empowerment. From technical fixes to political action ». Londres : Overseas Development Institute (www.developmentprogress.org/sites/developmentprogress.org/files/case-study-report/progress_on_womens_empowerment_-_from_technical_fixes_to_political_action_final_-_20-11-14.pdf).
- Oxfam (2014a) « Quick Guide to Gender-Sensitive Indicators ». Oxford : Oxfam GB.
- Plan (2013) « Parce que je suis une fille. La situation des filles dans le monde 2013. Être adolescente en situation d'urgence : une double peine ». Woking : Plan International.

- Pinheiro, P. S. (2005) « Opening remarks from Paulo Sergio Pinheiro ». Advisory Panel for the United Nations Secretary - General's Study on Violence Against Children Violence Against Children in Conflict with the Law: A Thematic Consultation (Panel consultatif d'ONG pour l'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants en conflit avec la loi : une consultation thématique NGO), 17-18.
- Roehr, U. (2007) « Gender, climate change and adaptation: Introduction to the gender dimensions ». Document non publié (tiré de http://new.unep.org/roa/Amcen/Projects_Programme/climate_change/PreCop15/Proceedings/Gender-and-climate-change/Roehr_Gender_climate.pdf).
- Rook, A et Limbu, M. (2009) « Gender Toolkit For International Finance-Watchers. Gender Action ». Washington DC : Gender Action (http://genderaction.org/images/2009Sept_IFI-Watcher%20Toolkit_AR.pdf).
- Rossi, A. et Y. Lambrou (2008) « Gender and Equity Issues in Liquid Biofuels Production: Minimizing the Risks to Maximize the Opportunities ».
- Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, (<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ai503e/ai503e00.pdf>).
- Schipper, L. et Langston, L. (2014) « Gender equality and Climate Compatible Development Drivers and challenges to people's empowerment. Literature Review ». Londres : CDKN/Overseas Development Institute (http://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/12/Gender-literature-review_publication.pdf).
- Simon, D. (2007) « Cities and Global Environmental Change: Exploring the Links », *The Geographical Journal* 173(1) : 75-79.
- Skinner, E (2011) « Gender and climate change: Overview report ». Brighton : Institute of Development Studies, University of Sussex (www.eldis.org/vfile/upload/4/document/1211/Gender_and_CC_for_web.pdf).
- Sultana, F. (2014) « Gendering Climate Change: Geographical Insights » *The Professional Geographer* 66(3) : 372-381.
- Swarup, A., Dankelman, I., Ahluwalia, K. et Hawrylyshyn, K. (2011) *Weathering the storm: Adolescent girls and climate change*. Londres : Plan International (www.plan-uk.org/resources/documents/35316/).
- Tilitonse (2013). *Political economy analysis of mining in Malawi*. Lilongwe : Tilitonse.

- PNUD (2014) Stratégie du PNUD en matière d'égalité des sexes 2014–2017 : L'avenir que nous souhaitons : droits et autonomisation. New York : PNUD. (www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/GenderEqualityStrategy2014-17.pdf).
- UNESCO (2000) Égalité et équité entre les genres. Résumé des réalisations de l'UNESCO depuis la quatrième conférence mondiale sur les femmes (Beijing 1995). Paris : UNESCO. (<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001211/121145e.pdf>).
- UNESCO (2003) « Cadre de l'UNESCO pour la mise en œuvre de l'intégration du genre. Définitions de référence des concepts et termes clés ». Paris : UNESCO, (<http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/1.%20Baseline%20Definitions%20of%20key%20gender-related%20concepts.pdf>).
- UNFPA (2005) Frequently asked questions about gender equality. www.unfpa.org/fr/node/9348.
- UNISDR (2009) 'Terminology in Disaster Risk reduction'. Genève : UNISDR.
- UNISDR (2009a) 'Making Disaster Risk Reduction Gender-Sensitive Policy and Practical Guidelines'. Genève : UNISDR, PNUD et UICN.
- USAID-IFPRI (2012) « Women's Empowerment in Agriculture Index ». Washington DC : USAID (www.ifpri.org/sites/default/files/publications/weai_brochure.pdf, consulté le 1er avril 2015).
- Vainio-Mattila, A. (2001) « Navigating Gender. A framework and a tool for participatory development ». Helsinki : ministère des Affaires étrangères, Département de la coopération internationale au développement.
- Vincent, K.E., Tschakert, P., Barnett, J., Rivera-Ferre, M.G. et Woodward, A. (2014) « Cross-chapter box on gender and climate change », dans Field, C.B., Barros, V.R., Dokken, D.J., Mach, K.J., Mastrandrea, M.D., Bilir, T.E., Chatterjee, M., Ebi, K.L., Estrada, Y.O., Genova, R.C., Girma, B., Kissel, E.S., Levy, A.N., MacCracken, S., Mastrandrea, P.R. et White, L.L. (éds.), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation and Vulnerability*.
- Partie A : Aspects mondiaux et sectoriels. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge et New York : Cambridge University Press, 105–107.

- Organisation mondiale de la santé. (2013) Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence. Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Wisner, B., Fordham, M., Kelman, I., Johnston, R., Simon, D., Lavell, A., Brauch, H., Spring, U., Wilches-Chaux, G., Moench, M. et Weiner, D. (2007) « Climate Change and Human Security ». Mosbach : Peace Research and European Security Studies (AFES-PRESS) (www.afes-press.de/html/topical.html).
- Zablotska, I. B., Gray, R. H., Koenig, M. A., Serwadda, D., Nalugoda, F., Kigozi, G., et Wawer, M. (2009) « Alcohol use, intimate partner violence, sexual coercion and HIV among women aged 15–24 in Rakai, Uganda », *AIDS and Behavior* 13(2) : 225–233.

Annexe 1 : Traitement du genre dans les projets BRACED sélectionnés pour faire l'objet du passage en revue

Near East Foundation

Décentraliser les fonds climat – Renforcer la résilience de 750 000 personnes vulnérables en veillant à l'état de préparation des instances gouvernementales décentralisées du Mali et du Sénégal à investir les financements climat mondiaux et nationaux dans les biens publics afin de satisfaire les priorités locales.

Ce projet a pour but de piloter six mécanismes de financement décentralisés (500 000 chacun) pour financer des investissements dans des biens publics considérés comme prioritaires par les communautés, qui renforcent directement la résilience de 750 000 habitants locaux (**en ciblant les femmes et les enfants**) face à la variabilité climatique et aux événements extrêmes. Le but est d'améliorer l'état de préparation des instances gouvernementales locales à se procurer – et celui du gouvernement national à déboursier – les financements climat mondiaux pour soutenir l'adaptation au niveau local. Les efforts seront concentrés sur les régions Mopti au Mali et Kaffrien au Sénégal, l'IIED apportant un soutien technique.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>Impacts différentiels sur les femmes et les filles analysés selon leurs rôles relatifs dans la collecte de bois de chauffe et comme garantes de la sécurité alimentaire du ménage.</p> <p>Les femmes et les filles « mangent en dernier ».</p> <p>L'accès à l'eau en déclin (nappe phréatique et eau de surface) mentionné, ainsi que la perte de bois de chauffe.</p> <p>Les impacts de la migration seront examinés dans les évaluations de la résilience.</p>	<p>Oui (« femmes et enfants » précisés comme groupe ciblé)</p>	<p>Le projet a l'intention de promouvoir des actions et des interventions différenciées selon le sexe mais il n'est pas précisé comment cela sera effectué et structuré.</p> <p>Les femmes représenteront 45 % des comités de CA.</p> <p>Aspiration à établir un lien avec la budgétisation sensible au genre (même si la manière dont cela sera fait n'est pas claire).</p>	<p>Projet à mesurer :</p> <ol style="list-style-type: none"> transformations au niveau des connaissances des femmes, de leur accès aux ressources et de leur participation à la prise de décisions publiques attitudes concernant l'intégration du genre et ? changements au niveau du capital social des hommes et des femmes, autonomie économique, participation politique. <p>Des évaluations de la résilience fourniront des bases de référence, une « méthode de portrait de famille » et un suivi de la résilience.</p> <p>Il n'est pas précisé comment les changements d'attitudes au sein des institutions formelles seront suivis.</p>

Un ensemble ambitieux d'objectifs de transformation en matière de genre qui semble quelque peu coupé des principaux cadres de planification. La ToC, par exemple, ne mentionne ni le genre, ni les différentes mesures recensées pour promouvoir les transformations dans les rapports de pouvoir entre les sexes. En bref, les affirmations relatives au genre sont peut-être excessivement ambitieuses étant donné qu'elles ne sont pas incorporées au principal cadre relatif aux impacts (comme la mobilité du bétail, les réserves de pâturages, la diversification des moyens de subsistance et l'accès à l'eau).

IRD (International Relief and Development)

Renforcer la résilience aux stress et aux chocs climatiques de 264 000 personnes au Mali, y compris celles qui courent les plus grands risques sur les plans économique et physique.

Ce projet se concentrera sur Koulikoro, Ségou, Mopti Tombouctou et Gao. Il a pour objectif d'aider les communautés à identifier, renforcer et élargir leurs capacités d'adaptation uniques. À travers la gestion des risques de catastrophe menée par les communautés, BRACED renforcera la cohésion sociale, les moyens de subsistance et la GRN. Il renforcera par ailleurs les instances gouvernementales locales et nationales.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre	Approches du suivi et de l'évaluation
Oui, mais de façon quelque peu générique.	Oui, même si les activités précises ne sont pas très claires.	Oui, à travers les moyens de subsistance, la prise de décisions communautaire et en mobilisant les leaders communautaires pour qu'ils « contribuent à redéfinir les normes sociales et à mettre au point un environnement plus équitable et porteur dans lequel les femmes sont autonomisées pour prendre des décisions ».	Le projet prévoit de mettre en œuvre un ensemble complet de mesures qualitatives et quantitatives pour suivre les impacts de l'autonomisation, de l'inclusion et des moyens de subsistance des femmes et des filles.
		Optimiste ?	Il y a une intention expresse de suivre l'impact du projet sur la participation des femmes et des filles aux décisions du ménage et de la communauté.

Christian Aid, Burkina Faso

Zamen Lebidi – Élaborer des solutions transformatrices pour permettre à 1,3 millions de personnes au Burkina de faire face à la variabilité et aux catastrophes climatiques en améliorant les capacités de prévision météorologique, les changements de comportement et le partage des connaissances techniques spécialisées et des technologies.

Ce projet a pour objectif d'aider les communautés locales à élaborer et mettre en œuvre leurs propres plans de résilience, sur la base d'un accès amélioré aux informations et aux prévisions climatiques.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>Oui – même si la description des principales approches des projets n'a pas une dimension de genre (et est bâtie autour de la communication d'informations climatiques sous une forme utilisable aux communautés).</p> <p>Il y a des références aux inégalités relatives à l'alimentation, aux charges de travail liées à la collecte de combustibles et de l'eau, et aux risques de violence en situation de conflit.</p>	<p>Oui.</p>	<p>Oui, même si le langage est modeste (ce qui est approprié) et se concentre sur des activités précises (p. ex. élaborer des services d'information climatique qui satisfont les besoins des hommes et des femmes).</p>	<p>Pas d'informations détaillées sur la manière dont le projet soutiendra l'autonomisation des femmes afin de remettre en question les barrières à leur participation aux interventions.</p>

Il est important de noter que le cadre de suivi précise une ventilation complète par sexe pour ce qui est des impacts sur les moyens de subsistance. Cependant, ni les extrants ni la ToC ne

présentent un lien évident avec les éléments d'autonomisation revendiqués par le projet. Il n'y a par ailleurs pas de « pont » entre les éléments d'autonomisation et les éléments de renforcement de la résilience. Le fait de renforcer la voix et le pouvoir des femmes contribue-t-il à rendre les communautés (ou les femmes) plus résilientes ?

Myanmar Alliance (sous la direction de Plan)

Renforcer la résilience de 356 074 personnes dans l'ensemble du Myanmar face aux extrêmes climatiques ; sauver des vies, protéger les moyens de subsistance, améliorer la coordination institutionnelle et influencer les politiques nationales.

Le Myanmar présente un ensemble d'aléas climatiques plus divers que ceux présents au Sahel, y compris cyclones, ondes de tempête, pluies intenses, inondations, températures extrêmes et sécheresses.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>Oui – même si la diversité des environnements couverts par l'étude et des aléas concernés rend difficile un compte rendu cohérent des différentiels de rapports de genre et de moyens de subsistance.</p>	<p>Oui – à travers la formation en leadership, les interventions d'épargne et de microfinancement.</p>	<p>Les groupes d'entraide de femmes constituent un forum permettant aux femmes d'acquérir des compétences de leadership.</p> <p>Il est prévu d'accroître la représentation des femmes dans la prise de décisions et la gouvernance au niveau des villages.</p> <p>Il est aussi prévu de promouvoir l'autonomisation économique des femmes en travaillant sur la propriété de biens et l'accès au crédit.</p>	<p>Un bon ensemble d'indicateurs des extrants.</p> <p>Pourrait être plus robuste en ce qui concerne les résultats (par exemple, les perceptions relatives à la capacité des femmes à participer efficacement à la gouvernance communautaire évoluent-elles au fil du temps ?</p>

L'accent mis sur les différences entre les sexes est marqué dans l'ensemble des documents du projet. Plan International a une solide expérience des programmes d'aide en aux femmes et aux filles marginalisées. Il y a un thème clair concernant l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi qu'une intégration des éléments de genre dans la ToC.

Le seul élément manquant est une idée de la manière dont les activités d'autonomisation parviendront à renforcer la résilience au niveau communautaire. Cependant, il y a un raisonnement qui justifie l'attention portée aux femmes et aux filles – à savoir leur plus grande vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques. Cette vulnérabilité plus marquée n'est pas décrite de manière détaillée, peut-être en raison de la diversité des aléas climatiques et de leurs impacts. Cartographier ces divers impacts en fonction du type d'aléa et du sexe des individus nécessiterait bien plus de détails dans la présentation.

International Development Enterprises UK

Anukulan – Développer des moyens de subsistance résilients au climat pour les communautés locales, grâce à des partenariats publics-privés, pour 500 000 personnes pauvres dans l'ouest du Népal qui souffrent des extrêmes et des catastrophes climatiques.

Les aléas climatiques sont recensés comme les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, les tempêtes intenses et les débordements de lacs glaciaux. La plupart des activités décrites ont vocation à renforcer les moyens de subsistance et mettent l'accent sur le soutien apporté à l'agriculture à petite échelle au travers de partenariats publics-privés. Les MPC (*market planning committees* – comités de planification des marchés) représenteront dès lors, une

institution clé. Ceci est désigné comme l'« approche commerciale de poche des petits exploitants » (*smallholder commercial pocket approach*). L'accent sera aussi mis sur le rassemblement des approches de RDC et d'adaptation (même si leur contribution demeure incertaine). Les énergies renouvelables, la conservation des sols et les éléments relatifs à l'eau seront aussi étudiés.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre les sexes ?	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>La vulnérabilité des femmes est attribuée au manque d'informations, à la mobilité inférieure et au manque d'influence sur la prise de décisions. Il y a aussi moins de ressources, des capacités et opportunités réduites.</p>	<p>Oui. En matière de planification de genre, il y a un fort accent sur les « besoins pratiques basés sur le genre », en particulier le temps de travail.</p>	<p>L'autonomisation est censée être obtenue grâce aux technologies qui permettent de gagner du temps et requiert moins de travail, en promouvant les « institutions équitables ». Tous les MPC doivent compter 50 % de femmes.</p>	<p>Les informations de référence et ventilées doivent être utilisées pour bâtir un indice multidimensionnel (WEAI) comportant cinq dimensions : production (décision individuelle ou conjointe sur la production agricole) ; ressources de production ; revenus (contrôle individuel ou conjoint) ; leadership ; et allocation du temps.</p> <p>Si l'on lit entre les lignes, l'approche est pragmatique et la sélection d'indicateurs viable.</p>

La ToC ne renvoie pas directement et clairement à la « mini-ToC » sur les rapports de pouvoir entre les sexes. Il serait intéressant de cartographier les connexions, y compris ce qu'il serait nécessaire pour rendre sensible la « fourniture de technologies intelligentes sur le plan climatique » par l'intermédiaire du secteur privé à la demande basée sur le genre.

Au titre de leur extrait « comprendre ce qui fonctionne » il y a une intention explicite d'étudier les connexions entre le renforcement de la résilience et l'autonomisation des femmes (sous la rubrique plus large de l'étude des liens entre l'impact social et de la résilience, ce qui est sensé). Il serait intéressant de reproduire cet

aspect dans l'ensemble de BRACED. Il est également opportun de noter que la collecte de données intra-ménage ventilées constitue évidemment une bonne pratique, mais représente une tâche potentiellement lourde, notamment lorsqu'il est question d'une population cible d'envergure. La plupart des documents n'expliquent pas clairement comment elle serait menée.

Mercy Corps

BRACED Mercy Corps – Programme pour des systèmes résilients visant à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation de plus de 530 000 personnes vulnérables au Kenya et en Ouganda (PROGRESS).

Ce projet se déroule à Karamoja, en Ouganda, et à Wajir, au Kenya. L'approche se fonde sur la gouvernance et l'apprentissage continu. Le document affirme que ce projet permet de travailler de manière approfondie sur les systèmes de budgétisation et de planification, ainsi qu'avec différents échelons gouvernementaux, en établissant des liens avec les communautés.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre les sexes ?	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>Les femmes sont souvent mentionnées dans le contexte du libre-arbitre et de l'action. Cependant, il n'y a pas de compte rendu détaillé de la différence entre les sexes pour ce qui est des structures de pouvoir ou de la propriété de biens. La section 4.7 examine en détail la division du travail entre les sexes pour ce qui est des moyens de subsistance.</p>	<p>Oui – même si la façon détaillée dont il compte le faire n'est pas claire.</p>	<p>Oui – en développant la base de biens des femmes et en travaillant avec les communautés (en particulier les hommes) pour modifier les normes sociales afin de « soutenir, et non inhiber, le bien-être en période de stress ».</p> <p>Diverses activités intégrées ambitieuses par rapport à la gouvernance (p. ex. budgétisation du genre) et à l'action communautaire ont aussi été formulées.</p>	<p>Pas de groupes témoins – seulement un engagement général en faveur d'un suivi ventilé, y compris un « indice de l'autonomisation des femmes »</p> <p>Il n'est pas précisé si des données sur la perception seront incluses.</p>

Les activités d'autonomisation sont pleinement intégrées dans la ToC du projet. Le fait que le niveau d'ambition dans la transformation des normes de genre des cultures somalienne et karamojong ne soit pas pleinement reconnu et que les méthodes employées pour y parvenir ne soit pas présentées représente un point faible du projet. La liste des principales activités (5.4) semble trop large pour pouvoir être facilement mise en œuvre.

Live-with-water partnership (sous la direction de CRES)

Un partenariat pour renforcer la résilience aux changements climatiques et pour améliorer les moyens de subsistance de 960 000 personnes pauvres et vulnérables dans les établissements urbains du Sénégal grâce à l'intégration de la prévention des inondations et la collecte de l'eau.

Ce projet renforcera la résilience aux inondations dans les établissements urbains de trois villes du Sénégal, en améliorant les infrastructures (p. ex. traitement des eaux usées et gestion des déchets) ; en élaborant des politiques générales (p. ex. création de plans d'urgence de district en cas d'inondation) ; et en renforçant les capacités (formation et sensibilisation des parties prenantes clés et des populations locales, en se concentrant sur le renforcement des capacités des femmes).

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre les sexes ?	Approches du suivi et de l'évaluation
<p>L'analyse de genre se concentre sur les vulnérabilités disproportionnées des femmes et des filles, sans guère mentionner leur libre-arbitre et leurs capacités.</p> <p>Les hommes ne sont pas mentionnés.</p>	<p>Oui – il mentionne le développement de la formation et l'amélioration de l'éducation pour les femmes. Il ne semble pas suggérer que l'élaboration de nouvelles activités économiques se basera sur les capacités existantes.</p> <p>L'impact potentiel sur les femmes, sur le plan des responsabilités et de la charge de travail supplémentaires, n'est pas mentionné.</p> <p>L'intention est d'établir de petites entreprises dans les domaines de la gestion des déchets et du jardinage urbain, avec comme objectif global d'accroître l'indépendance financière, mais il n'y a pas d'explication précise sur la manière dont cela pourrait avoir lieu.</p>	<p>Les initiatives d'autonomisation sont fortement alignées sur les efforts en vue de lutter contre les inégalités, comme par exemple en renforçant les rôles de prise de décisions, en dispensant des formations, et en établissant l'indépendance économique et financière.</p> <p>La proposition indique une compréhension du contexte des droits de l'homme, qui pourrait être davantage mise en avant pour expliquer les processus d'autonomisation.</p>	<p>Toutes les données recueillies seront ventilées par âge et sexe, afin de déterminer l'impact précis sur les femmes et les filles. Cependant, la méthodologie n'est pas vraiment claire sur les méthodes de recherche utilisées et la manière dont les informations recueillies seront analysées.</p>

La proposition relie les normes de genre discriminatoires au manque de résilience ; toutefois, l'analyse du genre se concentre sur les vulnérabilités disproportionnées des femmes et des filles, et ne mentionne guère leur libre-arbitre ou leurs capacités. Le langage employé pour l'autonomisation reste problématique : « Les femmes joueront un rôle actif au sein du conseil consultatif chargé de la mise en œuvre, qui supervisera et orientera le processus de mise en œuvre. Cela autonomisera les femmes en les situant dans un rôle décisionnel nouveau et plus important, ce qui renforcera leur position et leur responsabilité au sein de leur communauté ». Cela évoque une approche plutôt directive qui ne tient pas compte des normes sociales et culturelles locales et qui suppose que ces changements peuvent survenir facilement. Il

n'est fait aucune mention des rôles des leaders et détenteurs de pouvoir locaux au moment de contribuer à faciliter ce processus, par exemple.

Cette proposition, toutefois, fait référence aux activités de production dans le secteur informel (p. ex. gestion des déchets), qui emploient traditionnellement un fort nombre de femmes et qui sont souvent oubliées dans les projets liés à la résilience.

CARE

Renforcement de la résilience sans frontières au Sahel : aider 900 000 femmes, enfants et hommes vulnérables au Burkina Faso, au Mali et au Niger à s'adapter aux extrêmes climatiques (BRWB).

CARE et ses partenaires cherchent à mettre en œuvre un projet qui conjugue une amélioration des services d'information en matière de climat, des options de moyens de subsistance durables et résilientes au climat, l'égalité de genre et la gestion durable des ressources naturelles.

La différence entre les sexes est-elle mentionnée et comprise ?	Le projet a-t-il l'intention de cibler ses activités selon le genre ?	Le projet a-t-il l'intention de donner lieu à des transformations des rapports de pouvoir entre les sexes ?	Approches du suivi et de l'évaluation
Oui. La proposition met par ailleurs l'accent sur l'inégalité de genre comme barrière entravant la résilience des personnes.	Oui.	<p>Le projet cherche à promouvoir l'autonomisation des femmes en travaillant avec les femmes et les hommes, les leaders communautaires et les institutions concernées afin d'obtenir des avantages équitables. La proposition identifie une liste exhaustive d'activités concrètes pour favoriser l'autonomisation, dans laquelle les considérations de genre sont intégrées dans la conception et la mise en œuvre des interventions.</p> <p>Le projet adopte une approche transformatrice du renforcement de la résilience dans le but d'autonomiser les parties prenantes locales et de lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, y compris la marginalisation sociale et politique.</p>	Le projet non seulement recueillera des données ventilées par sexe, mais il vise par ailleurs à suivre l'autonomisation des femmes à travers les éléments orientés sur le genre du projet, parallèlement aux impacts différentiels du projet sur les femmes par rapport aux hommes.

Cette proposition met l'accent sur l'objectif de Care de promouvoir l'égalité de genre dans toutes les activités qu'elle entreprend. « L'équité est un principe sous-jacent, avec un accent particulier sur le genre. » La proposition parvient à combler l'écart entre les impacts négatifs sur la vulnérabilité des personnes aux extrêmes climatiques et leurs capacités limitées, dans le contexte de la région du Sahel.

L'approche de CARE est fondée sur une méthodologie bien connue et établie : l'Analyse de la vulnérabilité et des capacités face aux changements climatiques (*Climate Vulnerability and Capacity Analysis – CVCA*), un processus participatif d'analyse des impacts des changements climatiques et de la dynamique de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation à l'échelle locale, à travers un dialogue au sein des communautés et entre

elles et d'autres parties prenantes. Cette approche englobe une concentration sur la vulnérabilité différentielle, en particulier sur le plan du genre, et reconnaît l'importance d'un environnement porteur, qui incorpore un examen des capacités des institutions à tous les niveaux.

BRACED cherche à renforcer la résilience de plus de 5 millions de personnes vulnérables face aux extrêmes et aux catastrophes climatiques, grâce à un programme de trois ans financé par le gouvernement britannique, qui soutient 108 organisations actives dans le cadre de 15 consortiums, dans 13 pays situés en Afrique de l'Est, au Sahel et en Asie du Sud-Est. Le fait qu'il soit doté d'un consortium gestionnaire de connaissances constitue l'unicité de BRACED.

Le consortium gestionnaire de connaissances est dirigé par l'Overseas Development Institute et englobe le Centre du changement climatique de la Croix-Rouge, l'Asian Disaster Preparedness Center, ENDA Energie, l'ITAD, la Thomson Reuters Foundation et l'Université de Nairobi.

Les points de vue présentés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas forcément ceux de BRACED, de ses partenaires ou de son bailleur de fonds.

Les lecteurs sont encouragés à utiliser les rapports du gestionnaire de connaissances de BRACED pour leurs propres publications pourvu que ce ne soit pas à des fins commerciales. En tant que détenteur des droits d'auteur, le programme BRACED demande à ce que les citations fassent mention de la source et souhaite recevoir une copie de la publication. Pour toute utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de donner le lien vers la ressource originale sur le site Web de BRACED.

Le gestionnaire de connaissances BRACED fournit des données factuelles et des enseignements ayant trait à la résilience et à l'adaptation, en partenariat avec les projets BRACED et avec la communauté des professionnels de la résilience dans son ensemble. Il recueille des données robustes sur les pratiques à mettre en place pour renforcer la résilience aux extrêmes et aux catastrophes climatiques autant qu'il initie et soutient des processus visant à veiller à ce que ces données factuelles soient mises en pratique dans les politiques publiques et les programmes. Le gestionnaire de connaissances favorise par ailleurs les partenariats afin d'amplifier l'impact des nouveaux enseignements et des données factuelles et améliorer ainsi le degré de résilience des pays et des communautés pauvres et vulnérables de par le monde.

Ce document a reçu l'ACCREDITATION ARGENT du gestionnaire de connaissances BRACED. L'intérêt de l'accréditation or et argent est de promouvoir les connaissances et les données factuelles qui apportent une contribution substantielle à la compréhension des mécanismes susceptibles de renforcer la résilience aux extrêmes et aux catastrophes climatiques. Cette reconnaissance est octroyée après examen de la publication par un conseil d'accréditation dont l'objectif est d'identifier les produits financés par BRACED qui permettent une avancée significative de la connaissance, de la réflexion ou des pratiques.

Published in English August 2015, translated February 2016 :
Publié en Aout 2015, traduit de l'Anglais en Février 2016

- Site Web : www.braced.org
- 🐦 Twitter : @bebr
- 📘 Facebook : www.facebook.com/bracedforclimatechange

Image de couverture : Andrew McConnell
Conception et mise en page : Soapbox, www.soapbox.co.uk

